OPPBTP
FORMATION

CATALOGUE FORMATION 2024

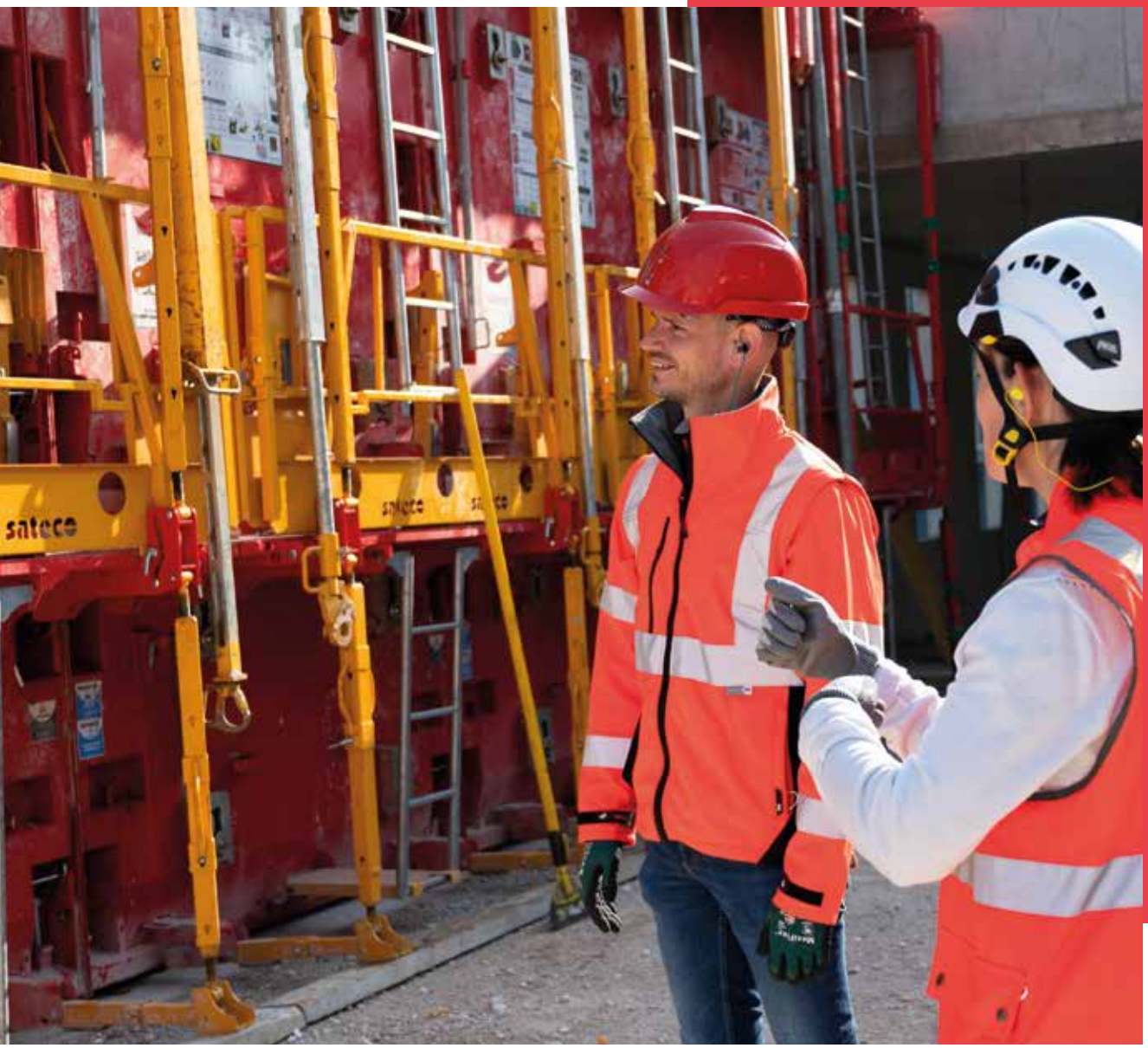

Management

Préparation de chantiers

Les acteurs de la prévention

Nos solutions sur mesure

Nos solutions digitales

preventionbtp.fr

01 74 31 35 68
formation@oppbtp.fr

“Ensemble, développons les compétences de vos salariés pour des chantiers plus sûrs”

Depuis plus de 75 ans, l’OPPBTP est le conseil des branches Bâtiment et Travaux Publics en matière de prévention des risques professionnels, de protection de la santé et de l’amélioration des conditions de travail. Notre mission est de conseiller, de former et d’informer les entreprises afin de les accompagner dans une démarche de prévention globale en tenant compte de leurs particularités et de leurs attentes. Notre objectif est de les rendre plus autonomes dans le développement de leur propre démarche sécurité en intégrant dans chacune de leurs actions une approche positive **« prévention et performance »**.

Notre offre de formation a l’ambition de contribuer à **la montée en compétence des salariés** et d’**agir sur leurs comportements** quelle que soit la taille de l’entreprise, son domaine d’activité et cela pour l’ensemble des publics visés. Nous proposons ainsi un éventail de formations dans différents domaines : le management et la communication, la préparation des chantiers et la formation des acteurs de la prévention.

Notre connaissance du BTP et de ses métiers est sans aucun doute notre principal atout qui garantit la meilleure adaptation au contexte des entreprises du BTP et ainsi assurer une qualité de formation optimale. Notre réseau de 12 agences en France métropolitaine nous permet d’apporter des réponses de proximité sur tous les territoires et d’être ainsi un des principaux partenaires formation en prévention des risques pour les professionnels du BTP.

Fidèles à nos valeurs, nous sommes **en permanence à l’écoute** pour apporter aux entreprises des **solutions sur mesure** et ainsi les **accompagner dans tous leurs projets**.

Paul DUPHIL

NOS +

Notre réseau
de 12 agences territoriales, un déploiement local et national

Notre capacité d’adaptation

Notre connaissance des métiers et des entreprises du BTP :
des femmes et des hommes du BTP à votre service

Notre expertise
en matière de prévention

L’OPPBTP c’est aussi :

- Une offre de conseil et d’accompagnement
- Une offre d’information
- Une assistance de terrain
- Une assistance technique en ligne

Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne sur **www.preventionbtp.fr**

SOMMAIRE

02. INTRODUCTION

Qui sommes-nous ? | Nos publics |
Nos solutions pédagogiques | Nos modes d'intervention

06. MANAGEMENT ET GESTION DE LA PRÉVENTION

- Fondamentaux du management de la prévention
- Approfondissement du management de la prévention et communication santé sécurité
- Méthodes et outils de gestion de la prévention
- Culture de sécurité et facteurs humains et organisationnels

28. PRÉPARATION ET RÉALISATION DES CHANTIERS

- Risques principaux du BTP
- Risques liés aux travaux en hauteur
- Risques spécifiques du Gros œuvre, Second œuvre et Travaux Publics
- Risques chimiques/CMR

52. FORMATION DES ACTEURS-RELAIS PRÉVENTION

- Acteurs de l'entreprise : CSE, animateur prévention-sécurité
- Autres acteurs relais : MOA,MOE, CSPS, entreprises de travail temporaire
- Personnels des services de santé au travail

68. NOS SOLUTIONS ET PARCOURS SUR MESURE

- Solutions sur mesure
- Parcours PREV'ACTION entreprise
- Parcours Management de la prévention
- Parcours par thème
- Parcours pour les CSPS

76. NOS SOLUTIONS D'APPRENTISSAGE DIGITALES

- D-clics
- Minutes prévention
- Classes virtuelles

QUI SOMMES-NOUS ?

NOTRE MAÎTRISE DES MÉTIERS DU BTP

L'OPPBTP, organisme de prévention de la branche BTP, c'est **75 ans d'expérience** aux côtés des entreprises en conseil et formation.

Nous vous assurons ainsi la maîtrise d'**une expertise pointue mais opérationnelle** sur les sujets de prévention et la maitrise des aspects pédagogiques.

Nos thèmes, nos contenus, nos méthodes d'apprentissage s'enrichissent en permanence pour **rester au plus près de vos attentes** et tenir compte des évolutions du secteur.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN CHIFFRES

1 500
clients nous font confiance chaque année

12 300
stagiaires par an

98 %
de taux de satisfaction stagiaires

NOTRE EXPERTISE PÉDAGOGIQUE

Nos formateurs sont tous issus du monde du BTP, dotés d'une expérience de terrain assortie de compétences en conception pédagogique et en animation de groupe.

Nos ingénieurs pédagogiques sont en charge de la conception de l'offre nationale et des formations sur mesure répondant aux besoins de nos clients (présentielles, distancielles, digitales...).

Ils bénéficient de l'appui de notre pôle « multimédia » en charge des prises de vue et du traitement des images. Habitué au tournage sur chantier, celui-ci dispose d'un véritable savoir-faire sur ce type d'exercice, gage de qualité et de réussite dans leur exploitation en formation.

NOS LABELS QUALITÉ

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie actions de formation

NOS PUBLICS

Développer la culture prévention dans une entreprise, c'est s'engager dans une démarche globale sur le court ou moyen terme, en mobilisant et responsabilisant tous les acteurs de l'entreprise sur la prévention des risques et le respect des règles de sécurité.

D

Vous êtes DIRIGEANT, vous souhaitez

- Définir et piloter la stratégie prévention.
- Générer l'engagement et responsabiliser vos équipes en prévention.
- Donner du sens et communiquer pour transmettre votre vision.

P

Vous êtes ACTEUR PRÉVENTION, vous souhaitez

- Accompagner l'entreprise dans l'organisation et la mise en place de la prévention.
- Mesurer la pertinence et l'efficacité des actions mises en œuvre.
- Agir pour la santé et la sécurité au travail.

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL : UN PROJET COLLECTIF D'ENTREPRISE

E

Vous êtes CONDUCTEUR DE TRAVAUX, CHEF DE CHANTIER, vous souhaitez

- Organiser la prévention en amont de vos chantiers.
- Faire évoluer les comportements sur chantier, impliquer, responsabiliser.
- Donner du sens et convaincre des enjeux de la prévention.

O

Vous êtes OPÉRATEUR, vous souhaitez

- Comprendre et appliquer les procédures de travail en sécurité.
- Savoir réagir et alerter face au risque.

C

Vous êtes CHEF D'ÉQUIPE, vous souhaitez

- Organiser les postes de travail en sécurité.
- Animer la prévention sur vos chantiers et faire adhérer vos équipes aux mesures de prévention.
- Faire appliquer les règles en donnant du sens.

LES AUTRES ACTEURS DU BTP

Maîtres d'ouvrage/d'œuvre • Coordonnateurs en santé sécurité • Entreprises de travail Temporaire • Services de santé au travail

NOS SOLUTIONS PÉDAGOGIQUES

NOS FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

Plus de 60 références sont dispensées **partout en France** dans nos agences pour répondre aux besoins individuels de vos collaborateurs.

Consultez les dates des sessions et inscrivez-vous sur notre site **preventionbtp.fr**

NOS FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE

Dédiées à votre entreprise, **à la date de votre choix dans vos locaux ou ceux de l'OPPBTP,** nos formations intra s'adaptent à **vos besoins spécifiques**.

Toutes nos formations sont conçues de façon **modulaire**, permettant de **personnaliser les exercices, les illustrations, les messages clés...** à votre contexte et aux situations de travail des stagiaires.

Pour vos projets, contactez l'agence la plus proche de chez vous (coordonnées au dos du catalogue).

NOS FORMATIONS SUR MESURE

Nous vous accompagnons sur toute la durée de votre projet, **analysons vos besoins** et construisons avec vous **un programme et des modalités adaptés à votre contexte**, qui s'intègrent dans votre stratégie d'entreprise et vos impératifs opérationnels.

Retrouvez des exemples de solutions sur mesure en page 68.

Pour toute demande, contactez le service formation à : **formation@oppbtp.fr**

NOS MODES D'INTERVENTION

En présentiel, distanciel ou en mode blended, nous envisageons le format le plus pertinent au regard des objectifs, du sujet et du public concerné.

Présentiel **Classe virtuelle** **eLearning** **Micro learning**

NOS CLASSES VIRTUELLES

permettent de :

- **Créer des échanges à distance** en réunissant au même moment des stagiaires localisés partout en France, autour d'un même formateur.
- Profiter d'une 1ère **approche du sujet sur un temps court**, avant d'aller plus loin dans des parcours plus complets.

NOS E-LEARNING

ont pour vocation à s'inscrire dans un parcours mixte ou, concernant les gammes « D-clics » et « Minutes prévention » à vous offrir des solutions gratuites d'autoformation ou d'animation de sensibilisations collectives.

Ils sont conçus pour **vous permettre d'acquérir les essentiels d'un sujet de prévention, en toute autonomie et à votre rythme, module après module**.

Retrouvez page 76, l'intégralité de notre offre de formation digitale.

NOS FORMATIONS PRÉSENTIELLES

s'appuient sur des méthodes pédagogiques variées contribuant à **capter l'attention des stagiaires et à optimiser leur apprentissage**.

4 PRINCIPES GUIDENT NOS SOLUTIONS

L'ADAPTATION
aux **publics**, avec des **durées**, des **modalités pédagogiques** et des **sujets en adéquation** avec leurs besoins.

L'OPÉRATIONNALITÉ
avec des **exercices, des mises en situation**, des **études de cas pratiques**, des **accompagnements terrain**.

L'INTERACTIVITÉ
avec l'utilisation d'outils digitaux tels que Quizzbox, Beekast qui permettent d'**installer une dynamique dans le programme** sous forme de quiz interactifs, brainstorming, jeux pédagogiques.

LE COLLABORATIF
avec l'**apport de connaissances entre stagiaires**, tous issus du BTP, au travers de travaux en petits groupes, de jeux de rôle en équipe, de partages de pratiques.

Management et gestion de la prévention

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

Nous pouvons construire avec vous votre propre projet de formation adapté à vos besoins.

Contactez directement votre agence (voir coordonnées au dos du catalogue) ou par mail à **formation@oppbtp.fr**

PLUS D'INFOS ?

Consultez notre site **www.preventionbtp.fr**

Retrouvez nos formations en flashant ce QR code.

TARIFS

Retrouvez nos tarifs sur notre site internet ou contactez votre agence (coordonnées au dos du catalogue).

RÉF.	STAGES	DISTANCIEL/ PRÉSENTIEL	PUBLIC	DURÉE	PAGE
	Les fondamentaux du management de la prévention				
5410	PREV'ACTION dirigeants - Définir et mettre en œuvre une stratégie de prévention	Présentiel	D	1 j.	8
5401	PREV'ACTION encadrement - Organiser la prévention dans l'entreprise	Présentiel	E	3 j.	9
5406	PREV'ACTION chefs d'équipe - Déployer la prévention sur les chantiers	Présentiel	C	2 j.	10
RPO 01 à RPO 32	PREV'ACTION opérateur - Agir en prévention	Présentiel	O	4 h	11
	Approfondissement du management de la prévention				
5421	PREV'ACTION encadrement - Communiquer efficacement en prévention	Présentiel	E	1 j.	12
5423	PREV'ACTION encadrement - Impliquer vos équipes en prévention	Présentiel	E	1 j.	13
5425	PREV'ACTION encadrement - Les outils du manager en prévention	Présentiel	E	1 j.	14
5411	Relier prévention et performance économique	Présentiel / E-learning	D E P	2 j.	15
3204	Piloter en prévention la réalisation des travaux d'un lot sous-traité	Présentiel	E	1 j.	16
3202	Piloter un chantier contenant un lot amiante sous-traité ou co-traité	Présentiel / E-learning	E	1 j.	17
	Méthodes et outils de gestion de la prévention				
1202	Rédiger les fiches de tâches d'un PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé)	Présentiel	E P	1 j.	18
1301	Analyser un AT grâce à la méthode de l'arbre des causes	Présentiel	E C P	1 j.	19
1303	Les essentiels de la méthode de l'arbre des causes en classe virtuelle	Classes virtuelles	E	3 h	20
1401	Réussir l'intégration de vos personnels permanents et temporaires Accueil et formation renforcée à la sécurité	Présentiel	E C P	1 j.	21
1601	Animer un 1/4 d'heure sécurité	Présentiel	E C P	1 j.	22
	Développer une culture de sécurité dans l'entreprise par la prise en compte des Facteurs Humains et Organisationnels				
5412	Développer son leadership sécurité	Présentiel	D E	2 j.	23
5414	Développer ses pratiques de manager - leader en sécurité	Présentiel	E	2 j.	24
NEW **5415**	Comprendre et mettre en œuvre les fondamentaux de la culture juste dans l'entreprise	Présentiel	E	1 j.	25
1603	Améliorer ses briefings de poste et 1/4 sécurité	Présentiel	E C	1 j.	26
1801	Conduire une Visite Managériale de Sécurité engageante	Présentiel	D E	1 j.	27
1802	Conduire une Visite Managériale de Sécurité engageante et l'expérimenter en situation sur chantier	Présentiel	D E	2 j.	27

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE Présentiel | E-learning | Classes virtuelles

PUBLIC D Dirigeants | E Encadrement | C Chefs d'équipe | O Opérateurs | P Animateurs prévention-sécurité

PREV'ACTION dirigeants

Définir et mettre en œuvre une stratégie de prévention

PUBLIC CIBLE : chefs d'entreprises, membres d'un CODIR

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 5410

Durant une journée, les chefs d'entreprise prennent connaissance des principes fondamentaux de l'organisation de la prévention dans les entreprises de BTP ; les sujets abordés portent sur le management, la répartition des missions en prévention et des responsabilités, la communication.

La formation conduit à la mise en œuvre d'actions pensées par le chef d'entreprise et organisées au regard des orientations et des ressources de l'entreprise.

Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr

OBJECTIFS

- Savoir situer son entreprise sur l'échelle du management de la prévention.
- Connaître les principes et les bénéfices d'une communication motivante.
- Comprendre les principes et l'intérêt du leadership en prévention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Entreprise engagée en prévention.

LES +

Les sessions rassemblent des chefs d'entreprise engagés dans une démarche de prévention.
Elles permettent de nombreux échanges et retours d'expérience.
Elles constituent un socle commun de compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de progrès.

Existe en classe virtuelle : réf. 5415

PROGRAMME

Faire le lien entre les enjeux de la prévention et les actions à mettre en œuvre dans son entreprise

Identifier les actions, notamment de communication, pour amorcer le changement et l'accompagner

Connaître les étapes permettant d'instaurer ou d'améliorer une culture prévention

Élaborer un plan d'action spécifique à son entreprise pour « faire agir » en prévention

- Appréhender les principales solutions réglementaires
- S'approprier une démarche de prévention applicable à l'ensemble des situations
- Appliquer les principes fondamentaux de la motivation
- Comprendre le leadership en prévention

Évaluation individuelle des acquis

PREV'ACTION encadrement
Organiser la prévention dans l'entreprise

PUBLIC CIBLE : encadrement de chantier (chef d'entreprise, directeur de travaux, conducteur de travaux, chef de chantier)

DURÉE : 3 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 5401

Compétitivité, innovations, évolution des techniques de construction imposent à l'encadrement de développer de nouvelles compétences en matière de prévention des risques professionnels.

Pendant 3 jours, l'encadrement étudie et expérimente des méthodes pratiques qui permettent d'organiser efficacement leurs chantiers, tout en rendant leurs équipes proactives.

Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
- Impliquer leurs équipes en prévention.
- Organiser la prévention sur leur chantier en appliquant la stratégie de l'entreprise.
- Assurer la sécurité des équipements et des installation
- Partager les bonnes pratiques.
- Prendre en compte les différents acteurs et s'appuyer sur les partenaires.
- Gérer les aléas.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Innovants dans nos supports pédagogiques, nous utilisons notamment les outils digitaux ! Les stagiaires seront invités à utiliser leur smartphone professionnel pour des quiz, des challenges ou des exercices.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Connaître les situations de travail liées aux activités de l'entreprise.

LES +

Une acquisition progressive des compétences s'intégrant dans la culture de l'entreprise et adaptée à tous les métiers du BTP. Une pédagogie interactive pour une réelle implication des stagiaires.
Cette formation est le préalable nécessaire à la mise en œuvre d'une délégation de pouvoir.

En mode INTRA, cette formation peut être organisée en mode distanciel (2 jours) + présentiel (1 jour).
Contacter le service formation par mail à formation@oppbtp.fr

PROGRAMME

JOUR 1

Comment faire passer les messages de prévention à ses équipes ?
- Comprendre les déterminants du comportement face au risque - sciences comportementales
- Exercer son leadership (autodiagnostic et mise en situation)
- Organiser la prévention de façon cohérente et structurée (amélioration continue)
- Connaître et faire connaître les responsabilités de chacun - responsabilités pénales et civiles de chaque acteur

JOUR 2

Comment organiser son chantier en prévention ?
- Collaborer efficacement avec les acteurs de l'acte de construire de l'avant-projet sommaire à la livraison
- Améliorer ses pratiques en termes de préparation de chantier, de gestion des équipements de travail, de gestion des produits dangereux, etc.
- Appliquer des méthodes structurantes pour réaliser les actions de prévention (démarche de prévention)

JOUR 3

Comment partager son retour d'expérience au profit de l'entreprise ?
- Savoir gérer les aléas sur chantier avec le bon niveau de sécurité - sécurité réglée et gérée
- Faire progresser l'entreprise collectivement autour de la prévention - retour d'expérience
- Contribuer à la performance de l'entreprise par ses actions - la prévention et les 12 domaines de la performance
- Évaluation individuelle des acquis

Ce programme constitue le socle de base de PREV'ACTION Encadrement. Certains sujets peuvent être complétés par des modules d'approfondissement, voir pages suivantes.

PREV'ACTION chefs d'équipe
Déployer la prévention sur les chantiers

PUBLIC CIBLE : chefs d'équipe, maîtres compagnons

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 5406

Maillon essentiel de la production sur le terrain, la mission de chef d'équipe présente de nombreuses facettes : très bon technicien, il doit organiser l'activité, mobiliser ses équipes, suivre l'avancement des travaux... en veillant à la prise en compte de la prévention par les compagnons.

Cette formation traite donc de l'ensemble de ces aspects en suivant concrètement le fil de déroulé d'une journée du chef d'équipe.

Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr

OBJECTIFS

Les stagiaires apprendront à intégrer la prévention dans l'organisation de l'activité, à mobiliser leurs équipes et motiver les opérateurs, à participer à l'amélioration continue et à être force de proposition au regard du retour des expériences terrain.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de films pédagogiques et de situations de chantier, exercices, quizz et jeux de mise en situation.
- Utilisation de visuels proches de l'univers des stagiaires.
- Partage des retours d'expérience au travers d'échanges entre professionnels.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Manager des équipes.

LES +
Par des mises en situation, l'analyse de cas pratiques et de vidéos, les stagiaires sont amenés à percevoir la prévention comme un facteur de performance.

PROGRAMME

Rôle et missions du Chef d'équipe
- Découvrir les composantes d'une équipe efficace
- Identifier les différentes fonctions dévolues au Chef d'équipe et ses répercussions sur la prévention

Se renseigner
- Recueillir les informations pertinentes lors de la préparation de chantier
- Appliquer les méthodes HALTES et 5 M

S'organiser
- Analyser les méthodes et proposer des solutions opérationnelles et réglementaires conformes
- Choisir le matériel adapté

Passer les consignes
- Communiquer avec son équipe
- Savoir passer les consignes avec un outil simple : les 5 premières minutes

Accueillir
Interroger et améliorer sa pratique de l'accueil avec les outils de l'OPPBTP

Gérer son équipe
- Modifier ses perceptions sur son rôle de manager
- Impacter positivement son équipe par son comportement (management situationnel)

Connaître les responsabilités
- Identifier les responsabilités des acteurs du chantier en matière de sécurité
- Prendre la mesure de cette responsabilité dans sa fonction de chef d'équipe

Contrôler la sécurité des postes de travail
- Utiliser les 5 M pour analyser et sécuriser les postes de travail
- Repérer les éléments nécessaires à la conformité des équipements travail

Proposer des actions d'amélioration
- Encourager le chef d'équipe à être force de proposition pour contribuer à l'amélioration continue de son entreprise
- Pratiquer et valoriser les retours d'expérience

Évaluation individuelle des acquis

PREV'ACTION opérateur
Agir en prévention

PUBLIC CIBLE : opérateurs de chantier

DURÉE : 0,5 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** RPO 01 à RPO 32

En une demi-journée, les opérateurs passent en revue les principaux risques liés à leurs activités, illustrés à partir de photos et de films de chantiers.

Les stagiaires répondent au quiz à l'aide d'une télécommande individuelle.

Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr

OBJECTIFS

Connaître les risques spécifiques à son activité et des solutions de prévention directement applicables sur le chantier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les sessions sont bâties selon un concept interactif et ludique sous forme de quiz durant lequel les participants débattent des risques présentés.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Connaître les situations de travail liées aux activités de l'entreprise.

LES +
Une sensibilisation axée sur une pédagogie interactive et centrée sur l'activité des stagiaires.

PROGRAMME

PHASE D'ACCROCHE

1er passage du quiz, pour assurer une prise de conscience et susciter l'intérêt

PHASE THÉORIQUE

Correction collective du quiz avec prise de parole individuelle

PHASE D'APPLICATION

2nd passage du quiz, pour consolider les connaissances acquises.
Les thèmes abordés :

- Déplacements et accès
- Circulation des engins
- Déplacements professionnels
- Addictions
- Réchauffement climatique
- Travaux en hauteur
- Manutentions manuelles
- Manutentions mécaniques
- Fumées et poussières
- Produits dangereux
- Gestion des sols (biodiversité)
- Bruit
- Électricité
- Contraintes issues du site
- Traitement des déchets
- Organisation des secours
- Risques spécifiques au métier

Bilan de la session de sensibilisation

Évaluation individuelle des acquis

Plus de 20 métiers disponibles sur preventionbtp.fr

PREV'ACTION encadrement
Communiquer efficacement en prévention

PUBLIC CIBLE : encadrement de chantier, conducteurs de travaux, directeur de travaux, chef d'entreprise

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 5421

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

Passer une consigne, accueillir un nouvel arrivant, échanger sur les aléas... sont autant de situations qui sollicitent les compétences de « communicant » d'un manager.

Cette journée leur permet d'en acquérir les clés et leur donne les moyens d'influencer les comportements de leurs équipes en portant un message efficace et positif sur la sécurité.

L'OPPBTP et l'association MASE ont signé un partenariat afin de favoriser la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la sécurité et de conditions de travail dans le BTP.

Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de communiquer sur la prévention en santé, sécurité pour une bonne gestion d'équipe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive basée sur des exercices, des jeux de rôles, des mises en situation, les témoignages de stagiaires et complétée par des apports théoriques.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Avoir suivi la formation PREV'ACTION encadrement de 3 jours.
- Assurer une fonction d'encadrement dans le BTP.

LES +
Les stagiaires s'entraînent à communiquer sur le risque de leur chantier et les solutions de santé, sécurité. Ils déterminent les améliorations qu'ils peuvent apporter à leur communication.

PROGRAMME

Ma communication, mes pratiques
- État des lieux sur mes différentes situations de communication sécurité
- Identification de mes forces et faibles

Les fondamentaux de la communication positive
- Les facteurs d'influence des comportements
- Les ingredients à intégrer au discour : verbal ou non verbal
- L'écoute active et la reformulation

La structuration d'un message prévention
- La prise en compte des styles de communication
- la méthode ACECA

Mes actions d'amélioration
Entraînements et mises en situation à partir de cas évoqués par le groupe

PREV'ACTION encadrement
Impliquer vos équipes en prévention

PUBLIC CIBLE : encadrement de chantier, conducteurs de travaux, directeur de travaux, chef d'entreprise

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 5423

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

Manager une équipe implique de prendre en compte à la fois la dimension individuelle : chaque collaborateur selon sa compétence, sa motivation, et la dimension collective : l'équipe et son niveau de maturité.

Cette journée permet d'apporter des solutions très opérationnelles sur ces deux aspects de la mission d'un encadrant.

L'OPPBTP et l'association MASE ont signé un partenariat afin de favoriser la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la sécurité et de conditions de travail dans le BTP.

Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
- Adapter leur mode de management au profil de leurs collaborateurs.
- Formuler des feedback pour reconnaitre les contributions positives et corriger les écarts.
- Favoriser l'esprit d'équipe et la coopération transversale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive basée sur des exercices, des jeux de rôles, des mises en situation, les témoignages des stagiaires et complétée par des apports théoriques.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Avoir suivi la formation PREV'ACTION encadrement de 3 jours.
- Assurer une fonction d'encadrement dans le BTP.

LES +
Les stagiaires intègrent la prévention dans leur pratique quotidienne de management. Ils apprennent à communiquer et rendre leur équipe proactive.

PROGRAMME

Donner un coup de pouce à prévention
Les biais cognitifs et les apports du « nudge » dans la compréhension des comportements face aux risques

Adapter mon management au profil de mes collaborateurs
- Les fondamentaux du management situationnel
- Les critères de motivation
- Pourquoi et comment agir sur la motivation

Favoriser l'esprit d'équipe et la coopération transversale
- Les enjeux et critères d'une équipe performante en sécurité
- Les conditions et facteurs de réussite pour monter en maturité son équipe en prévention

Mettre en place le feedback managérial
- La reconnaissance des contributions positives et la valorisation
- La correction des écarts et le recadrage

PREV'ACTION Encadrement
Les outils du manager en prévention

PUBLIC CIBLE : encadrement de chantier, conducteurs de travaux, directeur de travaux, chef d'entreprise

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 5425

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

Les actions de l'encadrement influencent les comportements sécurité des équipes sur le terrain. Ainsi, pour faire progresser la culture sécurité, le manger a à sa disposition différents outils comme la « délégation » ou le « feedback » qui sont de véritables levier de reconnaissance et de motivation. Cette journée leur permet de les prendre en main.

L'OPPBTP et l'association MASE ont signé un partenariat afin de favoriser la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la sécurité et de conditions de travail dans le BTP.

Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
- Mener des entretiens en face à face.
- Échanger lors de réunion de terrain (ex briefing).
- Utiliser la délégation comme outil de gestion des risques.
- Utiliser les techniques de feedback comme outil de management et de reconnaissance.
- Tendre vers un comportement de leader en prévention pour entraîner les équipes dans la prévention des risques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'exercices d'application, débriefing de vidéos (Caméra Chantier), jeux de rôle.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Avoir suivi la formation PREV'ACTION encadrement de 3 jours.
- Assurer une fonction d'encadrement dans le BTP.

LES +
Cette formation orientée sécurité donne des bases nécessaires pour tous domaines d'action du manager.

PROGRAMME

Les facteurs d'influence du comportement en sécurité d'un collaborateur
- Le rôle du manager en sécurité
- L'intérêt et l'organisation de la délégation de pouvoir

Les facteurs d'influence des comportements sécurité
- Les 4 facteurs d'influence
- L'équilibre entre comportement d'initiative et de conformité
- La posture du manger leader et les « outils » à sa disposition

La délégation
- Les sujets de délégation
- Les bénéfices pour le manager et le collaborateur
- Les modalités et conditions de réussite

La réaction juste sur le terrain
- La valorisation des contributions positives
- Le recadrage des écarts
- Le feedback

Le comportement de leadership
- Manager ou leader ?
- Mon mode fonctionnement en matière de leadership sécurité
- Mes forces et mes axes de progrès

Évaluation des acquis

Relier prévention et performance économique

PUBLIC CIBLE : dirigeants, encadrement

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 10 | **RÉFÉRENCE :** 5411

Cette formation s'intègre dans une offre de service globale de l'OPPBTP « Prévention & Performance » qui a pour objectif de mettre à disposition des entreprises une méthode et des outils de calcul de rentabilité économique des actions visant à améliorer la prévention.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
- Valoriser les actions de prévention mises en œuvre dans leur entreprise.
- Rechercher les indicateurs de mesure de ces actions de prévention.
- Évaluer l'ensemble de leurs impacts et notamment l'impact économique.
- Intégrer les aspects positifs de la prévention dans l'organisation de l'entreprise.
- Présenter la prévention comme levier de performance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application, pour une meilleure mise en situation des stagiaires.
Analyse de cas réels.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Assurer des fonctions d'organisation de chantier ou de préventeur.
- Disposer d'un ordinateur lors de la formation.
- Avoir suivi les sessions e-learning OPPBTP/Prévention et performance - Démarche de prévention - Notions économiques.

LES +
Cette offre propose un accompagnement des stagiaires comprenant un e-learning, une formation en présentiel, un tutorat et la mise à disposition d'un outil de saisie en ligne, une méthode d'étude et l'accès à une base de plus de 300 cas.

PROGRAMME

JOUR 1

Finalité et enjeux de la prévention
- Connaître les enjeux de la prévention
- Savoir faire le lien entre les enjeux par les actions mises en œuvre dans une entreprise
- Prendre conscience des impacts de la prévention sur la performance globale de l'entreprise

Méthode et outils
Savoir évaluer l'ensemble des coûts et des gains d'une action de prévention en recherchant les informations pertinentes nécessaires à l'étude : historique, postes impactés, notions économiques élémentaires.

JOUR 2

Étude prévention et performance
- Appliquer la méthode d'analyse et réaliser une étude de cas en autonomie en utilisant l'outil WEB
- Présenter une action de prévention en argumentant ces impacts
- Valoriser économiquement la mise en œuvre d'actions intégrant la prévention dans le développement de la performance de son entreprise

Analyse des cas identifiés

Accompagnement jusqu'à la validation du 1er cas analysé

Piloter en prévention la réalisation des travaux d'un lot sous-traité

PUBLIC CIBLE : conducteur de travaux, tous les membres de l'encadrement en charge de piloter un lot Sous-Traité

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3204

La réalité des chantiers invite à renforcer les pratiques en bâtissant une stratégie prévention dédiée au pilotage des sous traitants (ST) pendant la phase travaux, en particulier sur :

- Les conditions d'accueil définies par l'EP/EG : base vie, check administratif, horaires, contraintes du site, règles spécifiques…
- Les conditions d'interventions du sous traitant : PPSPS, livraisons et stockages, modes opératoires, moyens communs…
- Les conditions liées à la co-activité : Visite d'Inspection Commune, interfaces, protocoles de prêts, risques importés/exportés…
- Les étapes clés du déroulement du chantier :
  - livraison Équipement de Protection Collectifs/levages/manutentions/nettoyage/entretien/circulations,
  - les visites internes/externes : CSPS/l'inspection du travail/CARSAT/CSE/Service Prévention…
  - la gestion des aléas : incidents, presqu'AT, AT.
- Les modalités de repli

Cette formation est le fruit d'une co-construction entre ASE BTP & OPPBTP. L'objectif est de proposer une stratégie générique, applicable à l'ensemble des chantiers en vue d'améliorer la maîtrise des travaux sous traités.

Partenariat ASE-BTP

OBJECTIFS

Être capable de :
- Analyser la stratégie mise en œuvre vis-à-vis de leurs Sous-Traitants.
- Bâtir des solutions pour améliorer la maîtrise des risques liés aux travaux sous-traités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive s'appuyant sur des jeux, des workshops, des mises en situation, exercices d'application.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Savoir encadrer des chantiers.

LES +
Cette formation est fondée sur des animations interactives.

PROGRAMME

Réaliser un travail préalable (support communiqué avec les convocations de formation) pour savoir distinguer les différents types de contrats : Sous-Traitance, Prestataire de service, Location, Fournisseur, Main d'œuvre.

Les enjeux pédagogiques retenus sont de 4 natures :

1. Identifier et participer de manière appropriée et active aux différentes étapes chronologiques de la phase travaux des ST désignés.
2. Bâtir une stratégie de questionnement pertinente et spécifique à chaque ST pour définir ses modalités d'intervention.
3. S'investir concrètement dans les étapes clés du déroulement d'un chantier avec ses ST.
4. Réagir de manière appropriée devant une situation dégradée ou remarquable d'un ST.

Introduction
En phase préparation, présentation d'un processus standard pour les « travaux ST ».
En phase travaux, la vision globale des étapes associées au lot S-Traité.
En phase démarrage des travaux, les points de vigilance liés aux ST.
En phase courante des travaux, les modalités pratiques reconnues.
Mise en avant de REX spécifiques aux travaux ST.

Conclusion
Quelle(s) action(s) concrète(s) allez-vous mettre en place avec vos ST ?

Validation individuelle des acquis

Point de vigilance
Le cadre juridique et social lié à la Sous-Traitance est hors du champ de cette formation.

Piloter un chantier contenant un lot amiante sous-traité ou co-traité

PUBLIC CIBLE : encadrement des entreprises générales, préventeurs et formateurs internes des entreprises générales

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3202

Dans le cas de pilotage de chantier contenant un lot amiante, qu'il s'agisse d'opérations de sous-section 3, ou d'interventions de sous-section 4, les encadrants des entreprises générales (EG) doivent maîtriser des dossiers techniques et une réglementation complexe et exigeante.

Cette formation, construite avec l'ASE-BTP, vise à donner aux participants, les clés et les outils permettant une gestion harmonieuse du chantier et de ses acteurs.

Partenariat ASE-BTP

OBJECTIFS

- Connaître le rôle et les responsabilités des acteurs du chantier et les documents liés au marché.
- Savoir choisir le sous-traitant spécialisé.
- Savoir faire une analyse critique d'un dossier marché et répondre en conséquence.
- Connaître les points clés du suivi du lot amiante.
- Connaître les limites de son rôle en tant qu'EG et la conduite à tenir en cas de découverte fortuite d'amiante.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports pédagogiques et d'activités de compréhension et d'applications grâce à des outils pratiques.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Avoir suivi une introduction à cette formation accessible en ligne.

LES +
Des outils pratiques sont donnés aux participants pour les aider à analyser les dossiers marchés, répondre au Maître d'ouvrage, choisir le sous-traitant spécialisé Amiante et suivre l'exécution du marché sous-traité.

PROGRAMME

Module e-learning de 45 minutes à suivre au préalable
- Caractéristiques de l'amiante et risques sanitaires
- Rôles et obligations des acteurs de la construction

1. Le contexte réglementaire
- Évolution de la réglementation et documents associés aux opérations sur MCA (Matériaux contenant de l'amiante)
- Rôles et responsabilités des différents acteurs

2. Analyse de l'offre et choix du sous-traitant
- Qualification (SS 3/SS 4) de l'opération par le Maître d'ouvrage
- Inventaire du contenu d'un dossier marché, identification des pièces manquantes pour les demander au Maître d'ouvrage
- Analyse critique du DTA et du PGC et réponse au Maître d'ouvrage
- Critères de choix du sous-traitant

3. Impacts du lot amiante sur le chantier de l'EG
- Organisation des moyens de l'EG en fonction de l'empoussièrement attendu
- Rôle de l'encadrant et ses limites
- Planification des tâches pour éviter la co-activité entre l'entreprise sous-traitante du lot amiante et les autres lots
- Contenus du plan de retrait (PDRE) pour la SS3, et des modes opératoires pour la SS4, vérification des mesures prévues en cas de pollution accidentelle
- Documents et informations associés (CAP, liste des personnels et compétences...)
- Comportements en cas de dysfonctionnement
- Contribuer à la bonne réception du lot MCA
- Élaborer et s'approprier une « grille » des points clés d'un chantier EG contenant un lot amiante

Évaluation individuelle des acquis

Rédiger les fiches de tâches d'un PPSPS
(Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé)

PUBLIC CIBLE : encadrement de chantier, animateurs SPS, chargé de prévention, membres du CHSCT

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 1202

Rédiger un PPSPS est un acte de prévention essentiel, concourant à la transcription de l'évaluation des risques spécifiques de l'entreprise liés à la singularité du chantier. Fondée sur la réglementation SPS, cette formation donnera les moyens au personnel d'encadrement d'anticiper et d'analyser des situations de chantier et de rédiger des fiches de tâches efficientes et directement exploitables par les opérateurs.

L'OPPBTP vous conseille : les participants à la session de formation seront munis de leurs propres PPSPS.

OBJECTIFS

- Être capable d'élaborer, de rédiger et d'exploiter les fiches de tâches d'un PPSPS.
- Intégrer dans ces fiches les données du PGC (Plan Général de Coordination) et du DU (Document Unique) d'Évaluation des Risques.
- Utiliser les fiches de tâches comme un outil pratique de prévention à destination des opérateurs du chantier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Les cas traités seront issus des situations « chantier » des participants.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Posséder une bonne connaissance du document PPSPS et des bases réglementaires.
- Conseiller l'organisation de la prévention dans l'entreprise.

LES +

- Une approche pragmatique par activité.
- Les fiches de tâches du PPSPS rédigées par les participants sont des outils pratiques, directement exploitables en termes d'organisation du chantier et de formation des opérateurs.

PROGRAMME

Le document PPSPS
- Maîtriser les caractéristiques de la rédaction d'un PPSPS
- Porter une analyse critique sur un « document type »

La méthode des 5 M, préparatoire au chantier
- Connaître une méthode d'analyse éprouvée afin de l'appliquer de manière opérante avant la rédaction d'un PPSPS
- Comprendre la logique de la démarche de prévention

Les modes opératoires
- Savoir exploiter les procédures préétablies de l'entreprise
- Savoir rédiger une fiche de tâches contextuelle et circonstanciée

Rédiger une fiche de tâches
- Savoir rédiger les fiches de tâches d'un PPSPS, spécifiques à un chantier pour prescrire des mesures efficientes de prévention
- Intégrer l'environnement du chantier et la co-activité dans ses propositions

La fiche de tâches, un outil de communication
Savoir utiliser et communiquer l'outil « fiche de tâches » auprès des compagnons du chantier et des entreprises sous-traitantes

Évaluation individuelle des acquis

Analyser un AT* grâce à la méthode de l'arbre des causes

PUBLIC CIBLE : personnes susceptibles de participer à une analyse d'AT

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 1301

L'arbre des causes est une méthode simple, pragmatique et précise permettant l'analyse d'une situation indésirable telle qu'un incident, un presqu'accident ou un accident du travail (AT). Elle met en évidence des liens de causalité dont le traitement permet de remédier à la réapparition de la situation indésirable au travers de plans d'action pertinents.

OBJECTIFS

Disposer des connaissances permettant de participer à la réalisation d'un arbre des causes relatif à un accident du travail, un presqu'accident ou à toute situation indésirable et de l'analyser.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Découverte progressive de l'arbre des causes, par des exercices pratiques complétés par des apports théoriques.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Connaître les principaux risques des activités de son entreprise et les mesures de prévention associées.

LES +
Un parcours permettant de comprendre le sens de la méthode de l'arbre des causes et de la construire avec rigueur. Une étude de cas se déroule tout au long de la formation.

*Accident du travail

PROGRAMME

Identifier les différentes méthodes mises en œuvre face à une situation et comprendre l'intérêt d'une identité de traitement

Partager les pratiques
- Échange sur les méthodes d'analyse utilisées
- Intérêt de l'identité de traitement des incidents et accidents
- Intérêt d'un traitement structuré des situations

Savoir ce qu'est un arbre des causes et comprendre son utilité
- Définition de l'arbre des causes
- Les conditions de sa performance

Recueillir des informations pertinentes
- Le principe de l'enquête
- Préciser la situation
- Les techniques d'interview
- Les pièges à éviter

Connaître le principe de l'élaboration d'un arbre des causes, connaître les difficultés et savoir les contourner
- Savoir libeller précisément le fait à analyser
- Rechercher les causes
- Savoir ordonnancer les causes
- Savoir présenter les explications complémentaires

Savoir interpréter un arbre des causes pour en faire un outil de développement de la prévention
- Identifier les actions possibles
- Les critères de priorisation

Évaluation individuelle des acquis
- Questionnaire individuel et construction d'un arbre
- Correction collective

Les essentiels de la méthode de l'arbre des causes en classe virtuelle

PUBLIC CIBLE : encadrants de chantier et ou fonctionnels opérationnels

DURÉE : 3 heures | **EFFECTIF MAX. :** 8 | **RÉFÉRENCE :** 1303

Cette formation est destinée à une population d'encadrants de chantier et ou de fonctionnels opérationnels. La finalité de la formation est de découvrir le processus d'analyse d'un événement marquant (accident, presque accident...). Cette analyse s'appuie sur un recueil des faits, afin de construire un arbre des causes et d'identifier les actions correctives adaptées pour agir et empêcher qu'un tel événement ne se reproduise.

OBJECTIFS

- Vous rendre participatif sur l'analyse d'un évènement marquant en utilisant l'outil Arbre des Causes (AdC).
- Organiser le recueil des faits à la suite d'un évènement marquant.
- Participer à la construction de l'Arbre des Causes.
- Proposer des actions correctives ciblées.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Utilisation d'un film pédagogique pour solliciter la réflexion des participants.
- Mise en application sur des cas pratiques.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Être à l'aise avec l'outil informatique.
- Occuper une fonction d'encadrement dans l'entreprise.

LES +

Classe virtuelle de 3 heures pour acquérir les essentiels de la méthode.
Une formation centrée sur l'apprentissage avec 3 ateliers individuels et 1 atelier collectif autour d'une vidéo d'un cas chantier.
Des participants tous encadrants de chantier pour des échanges enrichissants.

PROGRAMME

À partir de séquences vidéo évolutives, amener les stagiaires à prendre conscience de l'intérêt qu'ils doivent porter au recueil des faits : stratégie de questionnement à bâtir.

Trouver ensuite les liens de causalité entre les faits, à partir du fait ultime, afin de constituer l'arbre des causes.

Réussir à cibler les actions correctives adaptées à mettre en place pour que l'évènement ne se reproduise plus, à partir de l'arbre construit.

La formation se base sur une pédagogie active en partant d'une étude de cas pour solliciter la curiosité des stagiaires. Ensuite les notions théoriques viennent appuyer et valider la résolution progressive de cette étude de cas.

Réussir l'intégration de vos personnels permanents et temporaires

Accueil et formation renforcée à la sécurité

PUBLIC CIBLE : responsable d'une équipe et/ou assurant la mission d'accueillant

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 1401

L'accueil du personnel temporaire (intérimaire, stagiaire ou personnel en insertion...) est un moment clé qui conditionne la réussite et la rapidité de son intégration au sein de l'entreprise et sur chantier. Véritable acte de management, l'accueil permet de fédérer les équipes autour de pratiques et de valeurs communes.
Pour que l'accueil soit réussi et efficace, il est nécessaire d'être formé et de le préparer :
Quelles informations transmettre en priorité ?
Comment faire passer des consignes sans inquiéter ?
Comment s'assurer que les messages sont compris, intégrés, respectés ?
Quelles modalités retenir selon le profil des nouveaux arrivants (intérimaire, apprenti, retour d'un AT, changement de poste...) ?
Autant de questions auxquelles vous trouverez des réponses au cours de cette formation, qui traite de l'aspect méthodologique et de la dimension relationnelle.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
- Accueillir.
- Faciliter l'intégration.
- Informer/former sur les mesures de prévention, les nouveaux arrivants (nouvel embauché, salarié changeant de poste, stagiaire, apprenti, ou intérimaire).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Utilisation de films pédagogiques et de situations de chantier, exercices et quizz, réflexion en atelier, jeux de rôles

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Connaître les pratiques et modes opératoires de l'entreprise.
- Connaître les principaux risques de l'entreprise.

LES +
Cette formation aborde de façon opérationnelle les différents types d'accueil et outils nécessaires à la réalisation de cette étape incontournable de l'intégration d'un collaborateur. Elle s'appuie sur de nombreuses mises en situations et cas pratiques représentatifs de l'activité des participants. Les participants constituent leur propre boite à outils « accueil ».

PROGRAMME

Analyser les pratiques de son entreprise en matière d'accueil
- Comprendre l'intérêt et les avantages d'un accueil réussi pour la performance de l'entreprise, l'accueillant et le nouvel arrivant
- Évaluer les pratiques d'accueil en vigueur dans son entreprise et mettre en perspective

Organiser l'accueil et préparer les contenus les plus adaptés au public à accueillir
- Identifier les différents besoins des publics concernés
- Comprendre les attendus de la législation en matière d'accueil (accueil sécurité, accueil renforcé...)
- Sélectionner et organiser les informations à délivrer selon les différents publics (ex. : expliquer une tache)
- Choisir les modalités et les outils les plus pertinents pour réussir un accueil de qualité

Communiquer efficacement auprès des nouveaux arrivants et adapter son message selon leur profil
- Optimiser la transmission de son message
- Développer une posture d'écoute et de compréhension
- Assurer un climat de confiance

Inscrire l'accueil des nouveaux arrivants dans le temps et constituer sa boite à outil pour faciliter les différentes étapes de l'accueil
- Préparer et mettre en place un suivi des nouveaux arrivants pour faciliter leur intégration
- Compléter et personnaliser sa boite à outils (livret d'accueil, affiches, mémo...) grâce aux documents mis à disposition par l'OPPBTP

Validation individuelle des acquis

Animer un 1/4 d'heure sécurité

PUBLIC CIBLE : encadrants de proximité ou personnels en charge d'animer la prévention

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 1601

Bien souvent dans les entreprises, les 1/4 d'heure sécurité ne sont que des rappels de consignes : les personnes en charge de cette animation se sentent la plupart du temps démunies.

Cette formation-action permet d'acquérir les principes d'animation de la prévention sur les lieux de travail, d'impliquer le personnel et de favoriser la remontée d'informations.

Elle augmente l'autonomie et la compétence de l'encadrement.

Elle diminue le temps de préparation des réunions par la fourniture de fiches personnalisables et téléchargeables sur le site www.preventionbtp.fr.

OBJECTIFS

- Positionner le 1/4 d'heure dans l'organisation prévention.
- Identifier les facteurs de réussite d'un quart d'heure sécurité.
- Utiliser des supports d'animation pour préparer et animer un quart d'heure sécurité sur un chantier.
- Assurer le suivi des actions décidées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en application.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Connaître les risques sur un chantier ou dans un atelier.

LES +
Formation pratique à l'animation sur chantier. Fourniture d'outils personnalisables, téléchargeables sur Internet, rapidement exploitables sur le terrain.

PROGRAMME

Pourquoi un 1/4 d'heure sécurité sur un chantier ?
Étude des enjeux et du contexte de mise en place des quarts d'heure sécurité

Comment animer un 1/4 d'heure sécurité ?
Techniques et méthodes d'animation au service de la transmission d'un message prévention

Organisation d'un 1/4 d'heure sécurité : les facteurs de réussite
- Les outils de l'animation
- Les supports nécessaires

Mise en pratique au sein d'ateliers
Exercices pratiques avec les outils proposés par l'OPPBTP

Étude des suites à donner à l'animation d'un 1/4 d'heure sécurité

Évaluation individuelle des acquis

—

Les stagiaires recevront des supports par risque et des gabarits pour créer leurs propres messages.

Développer son leadership sécurité

PUBLIC CIBLE : responsables de sites d'exploitation, directeurs de travaux, conducteurs de travaux

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 5412

La direction et l'encadrement déterminent et organisent la sécurité dans l'entreprise et sur les chantiers. Pour réussir, ils doivent entraîner leurs équipes dans un état d'esprit de prudence et de performance. Leur leadership, c'est-à-dire leur capacité à inspirer et à entraîner, est une condition incontournable du succès de l'ancrage durable d'une culture sécurité au sein de leur organisation.

Cette formation permet aux encadrants de progresser sur les 7 principes clés du leadership en sécurité.

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de définir/affiner et transmettre une vision sécurité, développer et asseoir leur crédibilité par l'exemplarité et la cohérence, favoriser l'esprit d'équipe et la coopération, porter un discours inspirant, assurer une présence sur le terrain motivante, promouvoir les bonnes pratiques et appliquer une sanction juste.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Questionnaire d'auto perception, utilisation de films, exercices et jeux pédagogiques, mises en situation, réflexions en atelier.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Connaître les situations de travail liées aux activités de l'entreprise.

LES +

Une formation qui décrit de façon opérationnelle les différentes étapes, compétences et outils nécessaires à la réussite d'une Culture sécurité. Les participants identifient leurs propres points d'appuis et leurs points de progrès en matière de leadership.

PROGRAMME

Définir le leadership en sécurité et ses 7 principes
- Les caractéristiques du leader
- Ses modes privilégiés et ses points de progrès

Formuler sa vision sécurité, ses valeurs et savoir les transmettre
- Les composantes d'une vision
- Créer/affiner et faire partager sa propre vision sécurité

Arbitrer entre les exigences du management de la prévention et la réalité du terrain
- Les risques à hauts potentiels de gravité
- La prise en compte des HIPPOs dans les différentes étapes d'une affaire et la gestion des aléas

Impliquer et responsabiliser ses collaborateurs
- Les facteurs de motivation
- Porter un discours convaincant et motivant
- L'engagement dans l'action

Générer la confiance auprès des équipes
- Les 4 composantes de la confiance
- Les comportements qui construisent la confiance au quotidien

Développer la maturité de son équipe en prévention
- Les niveaux de maturité d'une équipe
- Favoriser l'esprit d'équipe et la coopération transversale

Assurer une présence terrain bienveillante et encourageante

La visite comportementale de sécurité : attitude et principe d'animation

Valoriser les bonnes pratiques et recadrer les écarts
- Règles d'or, lignes rouges, comportements attendus et bonnes pratiques
- Les éléments de reconnaissance et de valorisation
- La gradation de la sanction et l'entretien de recadrage

Validation individuelle des acquis

Développer ses pratiques de manager - leader en sécurité

PUBLIC CIBLE : responsables de sites, directeur ou conducteur de travaux, chefs de chantier

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 5414

La direction et l'encadrement déterminent et organisent la sécurité dans l'entreprise et sur les chantiers. Pour réussir, ils doivent entraîner leurs équipes dans un état d'esprit de prudence et de performance. Leur leadership, c'est-à-dire leur capacité à inspirer et à entraîner, est une condition incontournable de leur succès et de l'ancrage durable d'une culture sécurité au sein de l'organisation.

Cette formation permet aux managers de progresser à partir de situations de leur quotidien sur les différents éléments du leadership.

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de prendre la mesure de leur rôle de manager leader en sécurité, d'asseoir leur crédibilité par l'exemplarité et la cohérence, favoriser l'esprit d'équipe et la coopération, assurer une présence sur le terrain motivante, promouvoir les bonnes pratiques et appliquer une sanction juste.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Utilisation de films pédagogique et de situations de chantier, exercices et quizz, réflexion en atelier, jeux de rôles.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Manager des équipes.

LES +

Cette formation aborde de façon opérationnelle les différentes étapes, compétences et outils nécessaires à la réussite d'une culture sécurité. Les participants identifient leurs propres points d'appuis et leurs points de progrès en matière de leadership.

PROGRAMME

Comprendre le rôle du manager - leader en matière de sécurité
- Les facteurs d'influence des comportements sécurité d'une équipe
- Le rôle d'influence du manager leader et ses leviers

Impliquer et responsabiliser ses collaborateurs par un mode de management approprié
- Les différents niveaux d'autonomie des collaborateurs/sécurité
- Les 4 styles de management et leur adéquation à la situation de travail rencontrée

Animer un moment d'échange en y intégrant la prévention des risques majeurs sur le chantier
- Les risques majeurs comme sujets des briefings de poste
- L'implication des équipes dans la mise en œuvre des solutions prescrites et la gestion des aléas

Générer la confiance auprès des équipes et être perçu comme un manager crédible et cohérent en matière de sécurité
- Les 4 composantes de la confiance
- Les comportements qui construisent la confiance

Développer une culture juste en valorisant les bonnes pratiques et recadrant les écarts
- Règles d'or, lignes rouges, comportements attendus et bonnes pratiques
- Les éléments de reconnaissance et de valorisation
- La gradation de la sanction

Assurer une présence terrain bienveillante et encourageante à travers la visite managériale de sécurité
- L'attitude générale à adopter
- Les principes de questionnement visant à faire réfléchir et à faire proposer des solutions

Développer la maturité de son équipe en prévention
- Les niveaux de maturité de son équipe
- L'esprit d'équipe et la coopération transversale

Définir ses axes d'amélioration pour développer son leadership sécurité
- Les 7 principes du leadership sécurité
- Ses atouts et points de progrès pour développer son leadership en sécurité

Comprendre et mettre en œuvre les fondamentaux de la culture juste dans l'entreprise

NEW

PUBLIC CIBLE : dirigeants, managers et référents HSE

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 5415

La culture juste est un des préalables essentiels au déploiement d'une culture de sécurité performante dans l'entreprise.

Dans le cadre d'un travail sur l'influence des comportements et des réactions à adopter face à certaines situations, la culture juste permet à l'entreprise de poser un cadre commun de management qui favorise la transparence et les remontées d'information.

Cette formation adaptée aux entreprises du BTP permettra aux dirigeants, managers et référents HSE de s'approprier et de poser les fondations pour développer la culture juste.

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :
- Comprendre les enjeux de la culture juste en lien avec une démarche d'amélioration de la culture sécurité de l'entreprise.
- Se questionner sur leurs pratiques.
- Déployer et favoriser la culture juste dans le cadre d'une démarche entreprise adaptée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Utilisation de films pédagogiques et de situations de chantier, exercices et quizz, réflexion en atelier, jeux de rôles.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Manager des équipes.
- Maîtriser les fondamentaux de la prévention.

LES +

Cette formation aborde de façon opérationnelle les compétences et outils nécessaires à la mise en œuvre d'une culture juste en entreprise. Elle s'appuie sur de nombreuses mises en situations et des cas pratiques du BTP.

PROGRAMME

Comprendre l'importance de la culture juste comme préalable à l'amélioration de la culture Santé et Sécurité au Travail
- Connaître le contexte et les définitions relatives à la culture juste
- Faire le lien entre culture juste et les 7 attributs de la culture sécurité
- Comprendre les pratiques et les comportements de chacun : les biais et erreurs liés au fonctionnement du cerveau et inhérents au fonctionnement humain

S'approprier les composantes d'une culture juste
- Construire une vision commune autour des risques majeurs liés aux activités : analyse des pratiques au quotidien
- Identifier les comportements qu'il faut valoriser et l'inacceptable qui doit être sanctionné : notions de droit à l'erreur, de transparence et de retour d'expérience
- Les moments clés pendant lesquels se joue la culture juste : exemplarité au quotidien, gestion des aléas

Adopter au quotidien un comportement managérial et des pratiques favorables à la culture juste
- Définir la réaction légitime en fonction des situations observées : postures personnelles à adopter
- Mettre en pratique les principes de la reconnaissance au travail
- Savoir réagir à une situation dangereuse : oser, savoir interpeller, et se comporter de façon « juste »

Validation individuelle des acquis par quiz final

Améliorer ses briefings de poste et 1/4 h sécurité

PUBLIC CIBLE : chefs de chantier et chefs d'équipe

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 1603

L'encadrement opérationnel sur un chantier détermine et organise sa sécurité au quotidien en prenant en considération toutes les interfaces.

Pour réussir, il doit entraîner ses équipes dans un état d'esprit de prudence et de performance. Faire fédérer son équipe autour d'une démarche préventive et un périmètre de poste de travail sécurisé est la clé de la réussite. Pour cela la qualité de son management et ses techniques de communication sont une condition incontournable de son succès. Par ailleurs, être capable d'exploiter les moyens sur chantiers est une agilité nécessaire pour faire passer les messages et pour agir face à l'évolution du travail à accomplir.

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de donner un sens pratique au ¼ heure sécurité et au briefing de poste, de préparer un ¼ heure, un briefing et un débriefing adapté aux collaborateurs et aux tâches en cours, d'animer/co-animer un ¼ heure et un briefing de poste avec les moyens du chantier et pour le poste de travail concerné.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

L'animation est basée sur une pédagogie interactive et expérientielle s'appuyant sur des mises en situation, des échanges et des d'application durant les ateliers.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Occuper une fonction d'encadrement dans l'entreprise.
- Disposer d'une première expérience dans l'animation de 1/4h sécurité.

LES +

Cette formation est spécifiquement adaptée aux chefs de chantier et aux chefs d'équipe souhaitant renouveler leurs pratiques d'animation de 1/4 h sécurité et répondre aux besoins de leurs chantiers.
Basée sur une pédagogie interactive, elle permet d'expérimenter la préparation et l'animation d'un 1/4 h et d'un briefing de poste et de repérer ses atouts et ses axes d'amélioration.

PROGRAMME

Donner un sens au 1/4 d'heure sécurité et au briefing de poste
- Identifier et s'approprier l'utilité et le sens du 1/4 d'heure et du briefing de poste
- Comprendre l'importance du passage de consignes précises et de l'échange d'informations entre le manager de proximité et ses collaborateurs

Expliquer les rôles, missions, responsabilités de chacun ainsi que les principes d'organisation de la sécurité à l'échelle du chantier/poste de travail
- Présenter les rôles et missions des différents postes de la journée
- Préparer et organiser sa journée en utilisant la méthode du briefing de poste
- Utiliser le briefing/le 1/4 h sécurité pour rechercher collectivement des améliorations en tenant compte des variables du chantier (interfaces, météo, moyens, EPC...)

Préparer et animer un 1/4 h Sécurité et un Briefing
- Connaître et utiliser les supports adaptés et utiles à son animation
- Choisir l'objectif de l'animation en respectant l'avancement du chantier et des interfaces autour des tâches à effectuer par les collaborateurs
- Travailler les techniques d'animation par des mises en situation et des ateliers pratiques de training

Choisir sa stratégie d'animation en fonction de la situation et du travail impacté
- Utiliser des techniques de communication et d'animation pour structurer la transmission des consignes et vérifier par un feedback la compréhension de ses collaborateurs
- Cibler une stratégie d'animation en fonction du message à transmettre et du travail concerné
- Adapter sa prise de parole (moduler son animation) aux différents publics

Conduire une Visite Managériale de Sécurité engageante

PUBLIC CIBLE : responsables de site, directeurs/conducteurs de travaux

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 1801

La direction et l'encadrement déterminent et organisent la sécurité dans l'entreprise et sur les chantiers. Pour réussir, ils doivent entraîner leurs équipes dans un état d'esprit de prudence et de performance. La Visite Managériale de Sécurité est un outil de leadership qui leur permet d'être présents sur le terrain pour observer et communiquer efficacement sur la sécurité.

C'est également un outil puissant d'implication et de responsabilisation des équipes.

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de réaliser des Visites Managériales de Sécurité impactantes.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Utilisation de films pédagogique et de situations de chantier, exercices et quizz, réflexions en atelier, jeux de rôles.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Manager des équipes.

LES +

Cette formation aborde de façon opérationnelle les différentes étapes, compétences et outils nécessaires à la réalisation de Visite de Sécurité. Elle s'appuie sur de nombreuses mises en situation et des cas pratiques représentatifs de l'activité des participants.

Cette formation existe en durée 2 jours, réf. 1802. Uniquement en mode INTRA entreprise avec 6 stagiaires maximum.

Le 1er jour est identique à la formation 1801. Le 2e jour est une mise en situation réelle sur le chantier de l'entreprise : chaque stagiaire réalise une visite managériale de sécurité coaché par le formateur, suivie d'un débrief avec l'ensemble des stagiaires. Chaque stagiaire fait un travail d'observation et de repérage de situations de travail, puis d'échanges avec les équipes terrain.

PROGRAMME

Utiliser la Visite sécurité en tant qu'outil de management et de leadership
- Les biais et erreurs liés au fonctionnement du cerveau et inhérents au fonctionnement humain
- Les parades à mettre en œuvre pour les déjouer
- Les atouts de la Visite sécurité dans ces dispositifs
- La Visite sécurité, pilier des 7 principes du leadership en sécurité

Mettre en œuvre une démarche permettant de traiter toutes les situations à risque
- La distinction entre danger et risque et le traitement qui en découle
- La démarche de prévention et le niveau d'efficacité des solutions retenues
- L'application de la démarche aux différentes situations de travail

Recueillir les éléments pertinents lors de la Visite sécurité
- Identifier les risques
- La méthode des 5M
- La méthode HALTES
- Application à partir de situations filmées

Débriefer la visite avec les opérationnels
- L'attitude attendue de l'observateur
- La conduite de l'entretien et la démarche de questionnement pour guider, impliquer, faire proposer

Impliquer les opérateurs lors de la Visite sécurité
- La valorisation des comportements
- L'entretien de reconnaissance et les éléments de motivation

Validation individuelle des acquis

Préparation et réalisation de chantiers

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

Nous pouvons construire avec vous votre propre projet de formation adapté à vos besoins.

Contactez directement votre agence (voir coordonnées au dos du catalogue) ou par mail à **formation@oppbtp.fr**

PLUS D'INFOS ?

Consultez notre site **www.preventionbtp.fr**

Retrouvez nos formations en flashant ce QR code.

TARIFS

Retrouvez nos tarifs sur notre site internet ou contactez votre agence (coordonnées au dos du catalogue).

RÉF.	STAGES	DISTANCIEL/ PRÉSENTIEL	PUBLIC	DURÉE	PAGE
	Risques principaux BTP				
3301 à 3313	PRATIQ'prévention - Prévenir et agir en prévention		C O	1 j.	30
1302	Débrief chantier en prévention		E C O	1 j.	31
SS01	Maîtriser le risque routier		E C O	2 h	32
NEW 3803	Risque routier - Sécuriser l'arrimage des charges		E O	1 j.	33
4202A	ADAPT-BTP: organiser la prévention des TMS		E O	2 j.	35
4201	ADAPT-Métier: agir sur les TMS et conditions de travail		O P	1 j.	36
	Risques travaux en hauteur				
3901	Maîtriser les risques de chutes de hauteur		E C	1 j.	37
3903	Se protéger des risques de chute de hauteur		C O	1 j.	38
	Risques spécifiques SO, GO, TP				
3360	Organiser une opération de levage en sécurité		E	1 j.	39
3351	Élinguer en sécurité		C O	1 j.	40
3352	Élinguer en sécurité (avec partie pratique)		C O	1 j.	41
3151	Préparer et mettre en œuvre la signalisation temporaire de chantier		E C O	1 j.	42
3401	Mettre en œuvre des banches en sécurité		C O	1 j.	43
3451	Sécuriser les fouilles en tranchées		C O	1 j.	44
3454	Sécuriser les fouilles en tranchées et mise en pratique		C O	2 j.	45
3455	Organiser la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux		E C	1 j.	46
3456	Intervenir en sécurité à proximité des réseaux		C O	1 j.	47
RI18	Le risque Hyperbare		E P	3 h	48
	Risques chimiques				
NEW 1105	Connaître les risques et les principales solutions associés aux produits chimiques et aux poussières du BTP		E P	1 j.	49
3653	Prévenir et maîtriser le risque plomb - Encadrement		E	2 j.	50
3654	Se protéger du risque plomb - Opérateur		C O	1 j.	51

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE Présentiel | E-learning | Classes virtuelles

PUBLIC D Dirigeants | E Encadrement | C Chefs d'équipe | O Opérateurs | P Animateurs prévention-sécurité

PRATIQ'prévention
Prévenir et agir en prévention

PUBLIC CIBLE : opérateurs, personnel d'encadrement d'équipe

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3301 à 3313

La participation des équipes dans la recherche de solutions pour prévenir les risques et améliorer les conditions de travail est un facteur de réussite.

Cette formation permet de faire progresser les compétences collectives en prévention pour favoriser l'action et l'autonomie de chacun face aux situations dangereuses pouvant être rencontrées sur les chantiers.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
- Identifier dans les situations de travail les principaux risques auxquels ils peuvent être confrontés.
- Développer une compétence d'actions en prévention pour réagir en autonomie face à ces risques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique sur la base de :
- photos, vidéos, dessins de chantier,
- confrontation orale des solutions et des comportements de chacun face à une situation de travail,
- solutions à apporter.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Connaître les modes opératoires et les techniques mis en œuvre dans l'entreprise.

LES +
Les stagiaires, habitués à l'action, participeront à des mises en situation afin de devenir les acteurs de leur formation.
Cette formation est déclinée au choix par :
- un module générique toutes activités,
- des modules par métiers.

PROGRAMME

- Analyse des situations de travail de l'entreprise en fonction de son activité et de son métier
- Les solutions de prévention prévues dans l'organisation de la prévention du chantier : comment gérer leur maintien ou leur absence
- Mise en situation devant un chantier comprenant de multiples situations de travail, quelles sont les actions à privilégier
- Les situations de travail en co-activité et les risques communs à tous les métiers présents sur le chantier. Comment gérer les solutions de prévention, quelles actions sont à privilégier
- Les droits et devoirs de chacun
- L'organisation des secours sur le chantier
- Évaluation individuelle des acquis

—

Ce stage est organisé en mode **INTRA-entreprise** uniquement.

Plus de 20 métiers disponibles sur preventionbtp.fr

Débrief chantier en prévention

PUBLIC CIBLE : équipe d'opérateurs et encadrants de proximité

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 10 | **RÉFÉRENCE :** 1302

Après avoir défini des actions de prévention, il est souvent nécessaire d'accompagner les équipes sur le terrain pour évaluer la compréhension ou l'efficacité du dispositif, voire mesurer les écarts entre ce qui était attendu et ce qui est effectivement mis en œuvre.

Après une observation méthodique des situations de travail par le formateur, une restitution est faite dans le cadre d'une formation action animée auprès des salariés. Elle permet de :

- Impliquer l'ensemble de l'entreprise dans la réflexion et la mise en œuvre des solutions sur le chantier.
- Faire émerger des solutions d'amélioration opérationnelles.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Analyser les pratiques mises en œuvre sur chantier.
- Identifier les écarts entre le travail réel et les attendus.
- Proposer des mesures d'amélioration.
- Déterminer les facteurs de réussite dans la mise en œuvre des solutions proposées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation/action sous forme de groupe de résolution de problèmes.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Pour le chef d'entreprise :

- Avoir engagé une action de prévention.
- Avoir défini un thème et un objectif précis d'amélioration.

Pour les stagiaires :

- Connaître les pratiques et modes opératoires de l'entreprise.

LES +

Implication des équipes dans une dynamique d'amélioration continue.
Suivi simple de mesure d'amélioration des situations de travail avec des propositions concrètes.

PROGRAMME

La formation se déroule en 2 phases (demi-journées discontinues) :

PHASE 1

Cadrage du projet d'analyse des situations de travail de l'entreprise

- Déterminer avec le chef d'entreprise ou son représentant, le cadre de l'intervention : contexte de l'entreprise, programme de prévention, problématique, objectif et état cible attendu (un seul objectif par intervention)
- Analyser les documents prévention en lien avec la problématique à traiter, modes opératoires, PPSPS, notices, règlement intérieur...

PHASE 2

Observation, analyse des situations de travail et propositions d'amélioration

- Réaliser les prises de vue des situations de travail sur chantier et échanger avec les salariés pour s'assurer de la bonne compréhension de ces situations
- Analyser les situations de travail en salle avec les équipes et proposer des axes de progrès :
  - Analyser les prises de vues
  - Évaluer les écarts avec l'attendu et identifier leurs origines
  - Rechercher la bonne pratique visant à réduire les écarts et atteindre l'objectif,
  - Déterminer les facteurs de réussites des actions proposées
  - Proposer les actions d'améliorations retenues selon la méthode OTH et les organiser sous forme de plan d'action
  - Restituer le plan d'action auprès du chef d'entreprise

Selon la structure de l'entreprise et le nombre d'équipes concernées, la phase 2 peut faire l'objet de plusieurs demi-journées.

—

Cette formation est organisée en mode **INTRA-entreprise** uniquement.

Nous contacter : 01 74 31 35 68 - formation@oppbtp.fr

Maîtriser le risque routier

PUBLIC CIBLE : encadrement, chefs d'équipe, opérateurs

DURÉE : 2 heures | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** SS01

Le risque routier est l'une des risques les plus importants auquel sont confrontés les salariés des entreprises du BTP. Pourtant, en utilisant autrement son véhicule, il est possible de l'abaisser.

OBJECTIFS

- Connaître les principaux risques auxquels on est confronté lorsqu'on se déplace en véhicule, en particulier en utilitaire léger.
- Connaître des moyens de diminuer ces risques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé, quiz, partages de pratiques, exploitation de vidéos.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Aucun.

LES +

- Une réflexion menée autour des usages spécifiques du BTP.
- Des solutions de prévention très opérationnelles et ancrées dans la pratique des chantiers.

Le mémento «risque routier» est distribué en fin de session.

PROGRAMME

Les types de trajet
Professionnels, personnels, domicile – travail, et types de véhicules

Entretenir son véhicule, acte de prévention
Pneumatiques, freins, éclairage, surfaces vitrées

Passer du déplacement spontané au déplacement réfléchi
Usage et véhicule adaptés, surcharge, vérifications

Organiser le chargement du véhicule
Agencement, répartition des charges

Connaître les éléments de comportement du conducteur
Vitesse, distances, comportements routiers

Prendre en considération l'état de santé du conducteur
Fatigue, stress, alcool, drogue, médicaments

Risque routier - Sécuriser l'arrimage des charges

NEW

PUBLIC CIBLE: personne appelée à transporter des charges, préventeurs, encadrants, responsables de parc

DURÉE: 1 jour | **EFFECTIF MAX.:** 10 | **RÉFÉRENCE:** 3803

Chaque jour, plus d'un million et demi de travailleurs du BTP rejoignent leur chantier et avec eux, du matériel et des matériaux. Le risque routier est un des risques majeurs du BTP pourtant, le thème de l'arrimage des charges est très peu abordé y compris dans le cadre du permis de conduire. Un chargement bien arrimé permet d'éviter les accidents en conduite normale mais aussi de mieux gérer les situations d'urgence: freinage brusque, manœuvre d'évitement, rond-point, chaussée dégradée, etc.

OBJECTIFS

Le stagiaire sera capable de:
- Connaître les caractéristiques de la charge et de son porteur.
- Dimensionner les éléments d'arrimage par le calcul, à l'aide d'une réglette ou d'une application dédiée.
- Charger son véhicule en tenant compte des forces qui s'appliquent.
- Choisir la bonne solution d'arrimage pour garantir un transport sécurisé.
- Identifier les risques liés à un défaut d'arrimage ou un mauvais arrimage.
- Alerter si les moyens ne sont pas suffisants pour arrimer en sécurité.
- Stopper les situations dangereuses.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quiz - Études de cas, exploitations de situations via photos/vidéos.
Démonstration à l'aide d'une maquette et mises en situation éventuelle sur le parc.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Connaître les situations de travail liées aux activités de l'entreprise.
- Être concerné par le transport de charges sur tout type de véhicule et remorque.

LES +
Approche ludique: exploitation d'une maquette arrimage en salle, quiz, mises en situation possibles sur le parc matériels.
La direction se voit proposer des pistes d'actions pour améliorer l'arrimage dans son entreprise.

PROGRAMME

Les enjeux d'un chargement en sécurité (constats/cadre juridique/code du travail/code de la route et des transports)

Les caractéristiques du véhicule
- Différents types de carrosseries, de véhicules
- Longueur, largeur, hauteur, volume utile
- PV, PTAC, PTRA, Charge Utile
- Points d'arrimage
- Surcharges

La répartition du chargement
- Nature, poids et dimensions du chargement
- Conditionnement, marquage
- Répartition (centre de gravité, lourd-léger, axe longitudinal du véhicule, les essieux)
- Conséquences d'une répartition incorrecte
- Signalisation des chargements qui dépassent à l'arrière des véhicules

Les forces en présence
- Forces d'inertie (au démarrage, au freinage), centrifuge, de frottement
- Énergie cinétique

Les accessoires et les méthodes d'arrimage
Les différents accessoires

Les calculs d'arrimage et utilisation de réglette ou application smartphone

Étude de cas d'arrimage en lien avec l'activité de l'entreprise: Sécuriser l'arrimage de:
- Minipelle sur remorque
- Palettes de parpaing sur plateau 3,5T bi benne
- Engin sur porte char
- Prédalle sur plateau de PL
- Charpente bois sur plateau, camion
- Touret sur plateau remorque, camion
- Etc.

La formation se termine par une mise en application éventuelle directement sur le parc matériel (sous réserve du respect du cahier des charges fourni et de matériel conforme). A défaut, les stagiaires travailleront sur des photos / vidéos de situations d'entreprises.

Validation individuelle des acquis

CONDITIONS DE TRAVAIL ET TMS, COMMENT AGIR ?

Améliorer les conditions de travail, diminuer les risques à effets différés, sont des enjeux importants pour les entreprises et une réelle opportunité de progrès.

L'implication des équipes opérationnelles dans l'analyse de leurs situations de travail et dans la recherche de solutions est une des conditions de réussite d'un processus d'amélioration continue pérenne.

Aussi, **l'OPPBTP propose aux entreprises, deux formations – Action** qui permettent aux équipes non seulement de formaliser des solutions opérationnelles immédiatement mais également de s'approprier une **démarche reconductible** sur le long terme et d'**impulser le changement**.

La première, **ADAPT BTP** (réf. 4202A, p. 35) s'inscrit dans une démarche d'accompagnement de l'entreprise en 3 ou 4 étapes comprenant :

- Une **phase d'observation et d'analyse** des situations de travail identifiées par le conseiller de l'OPPBTP.
- La formation ADAPT BTP, permettant aux équipes de **travailler sur leurs risques et de s'approprier la méthodologie**.
- Une phase de restitution des **pistes d'amélioration et d'engagement collectif**.
- Une dernière étape éventuelle de soutien par le conseiller OPPBTP dans le **suivi** et la **mise en œuvre du plan d'action**.

La seconde, **ADAPT Métier** (réf. 4201, p. 36) permet au chef d'entreprise et à ses équipes d'**analyser des situations de travail spécifiques à leur métier**, d'étudier et de sélectionner des **solutions d'amélioration personnalisées** tenant compte de l'activité et des particularités de l'entreprise.

ADAPT-BTP : organiser la prévention des TMS

PUBLIC CIBLE : tous les salariés de l'entreprise

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 4202A

L'activité physique constitue la principale cause d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Cette formation-action a pour objectif de les diminuer en permettant aux salariés de participer à l'amélioration des conditions de travail.

Une attention particulière est portée sur les risques liés à l'apparition des troubles musculosquelettique (TMS) – première maladie professionnelle dans le BTP –.

Cette formation-action se déroule dans le cadre de la Démarche ADAPT BTP. Elle se déploie auprès d'un groupe pluridisciplinaire représentatif de l'entreprise.

OBJECTIFS

- Caractériser une situation de travail sur le thème des risques à effets différés et principalement les TMS.
- Proposer et hiérarchiser les pistes d'amélioration.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques favorisant la prise de parole et de position.
- Travail à partir de photos et vidéos de l'entreprise.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Parler, lire et écrire le français.
- Entreprise engagée dans la démarche ADAPT BTP et avoir mené à bien les premières étapes.

LES +

- Analyse des situations de travail propres à l'entreprise.
- Maîtrise d'une méthodologie transposable à tous les métiers de l'entreprise.

PROGRAMME

La santé au travail

- Définir la santé au travail
- Distinguer les risques à effets immédiats des risques à effets différés

L'observation des situations de travail

- Identifier les 3 dimensions de l'Homme au travail
- Maîtriser une méthodologie d'observation de postes de travail

Les atteintes à la santé
Identifier dans les situations de travail les éléments susceptibles de générer des risques à effets différés dont les TMS

- Manutentions manuelles
- Vibrations et bruit
- Ambiances lumineuses et climatiques
- Produits dangereux

Proposition de solutions d'amélioration

- Trouver des actions d'amélioration aux situations analysées
- Hiérarchiser les mesures et proposer un plan d'action

Un temps est dédié à l'analyse des situations de travail de l'entreprise ; cette formation-action s'intègre dans la démarche ADAPT BTP ; démarche collective centrée sur l'amélioration des conditions de travail reposant sur 6 étapes :

1. Analyse de la demande
2. Engagement du chef d'entreprise
3. Analyse des situations de travail
4. Formation-action ADAPT BTP
5. Restitution des pistes d'amélioration
6. Mise en œuvre et suivi du plan d'action

Évaluation des acquis

ADAPT-Métier : agir sur les TMS et conditions de travail

PUBLIC CIBLE : opérateurs, encadrants, préventeurs

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 4201

- Face à la problématique des Troubles Musculo-Squelettiques, nous permettons aux participants d'appréhender le fonctionnement du corps humain et ses limites pour lutter contre les mauvaises pratiques
- L'Aide à la Démarche d'Amélioration des Postes de Travail (ADAPT) permet de travailler à partir des situations de travail de l'entreprise (photos, vidéos ou descriptif de la tâche réelle). Les participants vont identifier les atteintes à la santé et proposer des pistes d'actions.
- Un compte rendu vous est remis à l'issue de la formation détaillant la tâche / les risques / les propositions d'amélioration retenues par vos salariés.
- Vous pourrez construire un plan d'action basé sur les propositions de vos collaborateurs avec la possibilité d'un accompagnement par un de nos conseillers en prévention.

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les risques différés pour la santé.
- Identifier les mauvaises pratiques professionnelles.
- Proposer des solutions d'amélioration.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode participative.
- Groupes de travail.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Comprendre et lire le français.
- Connaitre les situations de travail liées aux activités de l'entreprise.

LES +
La construction des échanges a pour point d'appui le travail réel de vos activités (photos, vidéos...).
Les solutions sont proposées par les acteurs de votre entreprise guidées par notre intervenant.

PROGRAMME

La santé au travail
- Distinguer risque à effet immédiat et différé
- Comprendre le processus d'apparition du dommage

Connaître le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Décrire le fonctionnement du squelette, la colonne vertébrale, les muscles, les tendons, les nerfs, les postures
- Expliquer pourquoi ça fait mal
- Identifier les quatre facteurs favorisants la survenue des douleurs (poids/gestes répétés - postures/vibrations/stress)

Agir pour améliorer les conditions de travail
- Proposer des pistes d'amélioration pérennes
- Utiliser 5 déterminants pour améliorer la situation de travail (5M)

Mise en application des connaissances à partir de situations réelles de l'entreprise (préalablement sélectionnées)
- Identifier les pratiques professionnelles pouvant engendrer des risques à effets différés
- Proposer des pistes d'action pour l'amélioration des conditions de travail

Évaluation des acquis
Quiz

—

Ce stage est organisé en mode **INTRA-entreprise** uniquement.

Un document de restitution vous sera remis présentant les situations de travail analysées et les propositions d'amélioration des participants.

Maîtriser les risques de chutes de hauteur

PUBLIC CIBLE : chargés d'affaire ou encadrants de chantiers intégrants des travaux en hauteur

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3901

La participation des équipes dans la recherche de solutions pour prévenir les risques et améliorer les conditions de travail est un facteur de réussite.

Cette formation permet de faire progresser les compétences collectives en prévention pour favoriser l'action et l'autonomie de chacun face aux situations dangereuses qui peuvent être rencontrées sur les chantiers.

OBJECTIFS

- Dans l'organisation d'interventions : prendre en compte le risque de chute de hauteur et s'appuyer sur les différents niveaux de responsabilités.
- Évaluer la pertinence des choix techniques (des protections collectives aux protections individuelles).
- Connaître les règles d'utilisation, de maintenance et d'entretien des équipements de protection contre les chutes de hauteur.
- Informer le personnel des risques potentiels et des solutions choisies.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance entre théorie et exercices d'application à partir d'études de cas en lien avec l'activité professionnelle.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Assurer des fonctions d'organisation du chantier.

LES +

L'encadrement acquiert une méthode de maîtrise des risques de chute de hauteur.
Les situations de travail abordées et/ou solutions présentées sont adaptées et personnalisées à l'activité des stagiaires.
Un guide et des fiches pratiques pour préparer les chantiers sont mis à disposition.

PROGRAMME

Appréhender le risque de chute
- La perception du risque
- Analyse d'accidents réels et récents

Identifier la responsabilité des différents intervenants
- Les principes de base de la responsabilité
- Rôle des différents acteurs de l'entreprise dans le choix de l'intervention

Appliquer une méthodologie de recherches de solutions à partir de la démarche de prévention
Comment choisir la solution de prévention la mieux adaptée à une situation de travail ?

Comparer les principales solutions matérielles de prévention face au risque de chute de hauteur
Avantages et limites d'utilisation des différents matériels, en situation de travail

Appliquer la méthode d'analyse et de choix de solutions techniques au travers d'études de cas

Présenter aux opérateurs des solutions retenues
- Expliquer le choix du mode opératoire auprès des opérateurs
- S'appuyer sur des documents ressources (ex. : notice d'utilisation de l'EPI antichute)

Évaluation individuelle des acquis

Se protéger des risques de chute de hauteur

PUBLIC CIBLE : opérateurs et chefs d'équipe intervenant sur les chantiers de BTP

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3903

La chute de hauteur est la première cause d'accidents mortels sur les chantiers de BTP. Bien qu'il existe diverses règles et solutions de prévention, ce risque est souvent mal maîtrisé.

Ce stage permet la prise de conscience des opérateurs et leur donne des moyens pour participer activement à la prévention du risque de chute.

OBJECTIFS

- Comprendre et respecter les solutions de prévention préconisées dans les modes opératoires.
- Connaître les limites d'utilisation des équipements et des protections collectives et individuelles destinés à protéger de la chute de hauteur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance entre théorie et exercices d'application.
- Travaux à partir de photos de situations de travail analogues au métier des stagiaires.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Disposer d'une expérience des chantiers du BTP.
- Comprendre le français.

LES +
Exercices sur des situations de travail analogues au métier des stagiaires.
Un memento (format de poche) rappelle les messages principaux.

PROGRAMME

Appréhender le risque de chute de hauteur
- La perception du risque
- Analyse d'accidents réels et récents

Connaître le principe de la responsabilité individuelle

Identifier les différentes solutions de prévention et de protection prévues dans l'organisation du chantier

Citer les avantages et limites d'utilisation des différents matériels
- Échafaudages fixes et roulants
- Nacelle / PEMP
- Protections collectives des zones de circulation
- Protections collectives installées au cours de la construction
- Protections lors d'intervention en toiture
- PIRL
- Port de l'EPI Système d'arrêt de chute

Définir des pistes d'amélioration de la prévention dans l'entreprise

Évaluation individuelle des acquis

Organiser une opération de levage en sécurité

PUBLIC CIBLE : chef de chantier, animateur QHSE

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3360

Sur les chantiers, les opérations de levage sont essentielles à la réalisation des ouvrages.

Le choix des engins, matériels ainsi que leur utilisation sont déterminés par de nombreux éléments qui concourent à la réussite de l'opération.

Cette formation a pour but de :
- Identifier les risques.
- Analyser les points de vigilance d'une opération de levage nécessaires à l'examen d'adéquation.

OBJECTIFS

- Connaître les éléments dimensionnant une opération de levage (cadre réglementaire, les rôles, les éléments techniques du mode opératoire...).
- Identifier les éléments indispensables à vérifier pour toute opération de levage.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation interactive, alternance de mises en situation, d'apports théoriques et d'exercices d'application, pour une meilleure intégration par les participants.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Comprendre, lire et écrire le français.
- Connaître les principes de conduite d'une opération de construction.

LES +
Travail à partir de dossier de chantier.
Au fur et à mesure des mises en commun, les stagiaires construisent leur méthode d'analyse.

PROGRAMME

Définir une opération de levage et ses risques

Lister les évènements nécessaires à une opération de levage
- Les éléments constitutifs d'une opération de levage
- Les sources d'information et de documentation, selon les rôles et l'organisation du chantier

Lister les vérifications concernant le milieu de l'opération de levage
- Caractéristiques du milieu d'intervention
- Les textes de référence
- Les limites/les normes/les textes
- Vérification des données du chantier
- Les documents associés

Charges : caractériser les efforts de levage
- Caractéristiques d'une charge, points clés
- Caractéristiques des efforts de levage
- Effets dynamiques

Matériel - Engins : définir les besoins matériels relatifs à une opération de levage
- Les familles de matériel : engins et accessoires de levage, VGP
- Les principales limites d'utilisation des engins de levage
- Choix des accessoires de levage en fonction l'opération à réaliser

Modes d'élingage : identifier l'incidence des modes opératoires mis en œuvre
- Coefficients d'élingage
- Les élingues textiles
- Leurs utilisations Les vérifications
- Les limites

Les fonctions, les compétences : lister les compétences attendues
- Les compétences nécessaires à la réalisation d'une opération de levage et les liens entre intervenants
- Les intervenants directs, les compétences, leur formalisation
- Les intervenants associés

Bilan/synthèse
Établir une liste de points clés nécessaires à la réalisation d'un examen d'adéquation

Évaluation individuelle des acquis de la formation

Élinguer en sécurité

PUBLIC CIBLE : toute personne appelée à élinguer des charges dans les métiers du BTP, chefs d'équipe et opérateurs

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3351

La majorité des accidents de levage est due à un défaut d'élingage.

Une bonne compréhension des gestes et des contrôles à assurer lors de l'élingage permet de réduire le risque pour l'ensemble des personnes exposées sur le lieu de travail.

Toute personne effectuant l'élingage de charges doit à minima en connaître les règles et savoir alerter en cas de doute.

OBJECTIFS

- Élinguer les charges en sécurité.
- Connaître les gestes de commandement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance entre théorie et exercices d'application à partir d'études de cas en lien avec l'activité professionnelle.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Être familiarisé avec les accessoires de levage de charge usuels.
- Comprendre le français.

LES +
Contenus et modes pédagogiques adaptés aux opérationnels du BTP.
Approche concrète sollicitant l'expérience des stagiaires.

PROGRAMME

Identifier les enjeux d'une opération de levage en sécurité
- Les chiffres clés
- Les points de vigilance selon la routine de l'élingueur

Distinguer les rôles des différents intervenants selon la chronologie d'une opération de levage
- Les phases de préparation / réalisation
- Le rôle du fabricant, de l'encadrement, du conducteur, de l'élingueur

Évaluer une charge standard
Le poids, centre de gravité et conditions d'équilibre, cohésion, efforts statiques et dynamiques (incidences des angles d'élingage, des mouvements de la charge, d'adhérence...)

Choisir un accessoire de levage
- Selon le type de charge, la CMU
- Les règles d'utilisation d'un accessoire de levage standard
- La vérification de l'état de conservation – la mise au rebus

Accrocher et lever la charge
- L'efficacité d'un point d'ancrage.
- La compatibilité entre les composants et leur positionnement
- La mise en tension

Guider en utilisant les gestes de commandement
- La communication avec le conducteur
- Le déplacement de la charge

Poser, stabiliser et désélinguer la charge
- La zone de réception
- La gestion de la phase d'approche
- La stabilisation et le désélingage en sécurité

Validation individuelle des acquis

Élinguer en sécurité (avec partie pratique)

PUBLIC CIBLE : toute personne appelée à élinguer des charges dans les métiers du BTP, chefs d'équipe et opérateurs

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 10 | **RÉFÉRENCE :** 3352

La majorité des accidents de levage est due à une mauvaise gestion de l'élingage (décrochage de la charge, rupture de l'élingue ou de l'accessoire, basculement de la charge). Une bonne compréhension des gestes et des contrôles à assurer lors de l'élingage permet de réduire le risque pour l'ensemble des personnes exposées sur le lieu de travail. Toute personne effectuant l'élingage de charges doit a minima en connaître les règles et savoir alerter en cas de doute.

OBJECTIFS

Le stagiaire sera capable de :
- Évaluer la charge à élinguer.
- Choisir l'accessoire de levage.
- Vérifier l'efficacité des points d'accrochage.
- Maîtriser les gestes de commandement pour guider la charge.
- Évaluer la zone de dépose et stabiliser la charge.
- Arrêter l'opération de levage en cas de doute et alerter de toute défectuosité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La journée s'organise selon une alternance de parties en salle et de mises en situation directes sur chantier. Utilisation d'une maquette pour aborder les notions complexes de centre de gravité et d'efforts dans les brins.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Être familiarisé avec les accessoires de levage de charge usuels.
- Comprendre le français.

LES +
Contenus et modes pédagogiques adaptés aux opérationnels du BTP. Approche concrète sollicitant l'expérience des stagiaires.
Exploitation d'un kit d'accessoires de levage en salle.
50 % du temps de la formation en salle et 50 % sur chantier.

PROGRAMME

Identifier les enjeux d'une opération de levage en sécurité
- Les chiffres clés
- Les points de vigilance selon la routine de l'élingueur

Distinguer les rôles des différents intervenants selon la chronologie d'une opération de levage
- Les phases de préparation / réalisation
- Le rôle du fabricant, de l'encadrement, du conducteur, de l'élingueur

Évaluer une charge standard
Le Poids, centre de gravité et conditions d'équilibre, cohésion, efforts statiques et dynamiques (incidences des angles d'élingage, des mouvements de la charge, d'adhérence...)

Choisir un accessoire de levage
- Selon le type de charge, la CMU
- Les règles d'utilisation d'un accessoire de levage standard
- La vérification de l'état de conservation - la mise au rebus

Accrocher et lever la charge
- L'efficacité d'un point d'ancrage
- La compatibilité entre les composants et leur positionnement
- La mise en tension

Guider en utilisant les gestes de commandement
- La communication avec le conducteur
- Le déplacement de la charge

Poser, stabiliser et désélinguer la charge
- La zone de réception.
- La gestion de la phase d'approche.
- La stabilisation et le désélingage en sécurité.

Une première séquence sur chantier permet à plusieurs binômes d'évaluer une charge, de choisir un accessoire et de l'accrocher, sous le contrôle de l'animateur.
Une seconde partie pratique permet de réaliser une opération dans son intégralité.

Validation individuelle des acquis.

Préparer et mettre en œuvre la signalisation temporaire de chantier

PUBLIC CIBLE : équipes appelées à préparer, mettre en œuvre ou actualiser un plan de signalisation de chantier

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3151

Dans de très nombreuses activités du BTP des travaux sont effectués en co-activité avec les usagers de la voie publique.

Les heurts de piétons par des engins ou des véhicules d'usagers sont sources d'accidents très graves. Il convient, pour éviter ces accidents, de prévoir une signalisation temporaire adaptée et de la modifier en fonction des changements de contraintes de site et de l'évolution du chantier.

OBJECTIFS

Être capable de mettre en place et de maintenir une signalisation temporaire de chantier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les contenus et mises en situation sont adaptés aux opérationnels de chantier.
Les parties pratiques permettent d'évaluer l'application des acquis des participants sur des cas de chantiers.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Comprendre, lire et écrire le français.

LES +
Si cette formation s'appuie sur la réglementation en vigueur, elle met surtout en évidence l'importance de l'implantation de la signalisation de chantier qui participe de la prévention des risques.

PROGRAMME

Comprendre l'importance de la signalisation
- Lister les conséquences de défaut de signalisation
- Définir et citer les implications de chacun et les conséquences civiles et pénales

Décrire les contraintes et objectifs de la signalisation temporaire de chantier
- Identifier les objectifs de la signalisation
- Intégrer les risques du chantier
- Lister les contraintes de communication et critères nécessaires à l'atteinte des objectifs

Définir les critères de qualité de la signalisation temporaire
- Comparer des situations et faire une analyse critique
- Déterminer les 4 critères de qualité et d'efficacité de la signalisation temporaire
- Décrire les moyens de signalisation
- Énumérer les catégories de signalisation et leur fonction
- Identifier les types de chaussées
- Adapter les moyens de signalisation aux types de voies

Appliquer les moyens de signalisation temporaire
Applications pratiques sur situations de chantier : sur voie urbaine, en rase campagne, sur chaussées bidirectionnelles, avec ou sans empiétement sur chaussée, alternats...

Préparer son chantier
- Analyser les règles et principes et déterminer une liste de situations types
- Lister et comparer les documents et matériels nécessaires à la réalisation de la signalisation temporaire

Évaluation individuelle des acquis

—

Le guide « Signalisation temporaire » est distribué en fin de stage

Mettre en œuvre des banches en sécurité

PUBLIC CIBLE : opérateurs et chefs d'équipe bancheurs, chefs de chantier

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3401

L'utilisation fréquente de banches sur les chantiers du BTP peut être à l'origine d'accidents parfois graves. Cette formation d'une journée a pour but de redonner un sens aux mesures de prévention pratiques, qui permettent d'associer sécurité et qualité.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les risques liés à l'utilisation des banches.
- Savoir proposer des solutions de prévention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'applications au travers de cas pratiques.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Connaître des situations de travail liées aux activités de l'entreprise.
- Comprendre le français.

LES +
À partir de leurs situations de chantier, les participants déterminent les moyens de protection, après vérification des recommandations du constructeur.

PROGRAMME

Identifier les différents risques relatifs à l'utilisation des banches
Les principaux risques et leurs conséquences

Identifier le risque de renversement et proposer des solutions
- Les moyens de stabilisation des banches
- Les préconisations techniques selon le type de matériel

Reconnaître les risques liés aux manutentions mécaniques et proposer des solutions
- Les mesures pour la prévention des risques liés aux manutentions mécaniques
- Les règles d'élingage pour des manutentions mécaniques de banches en sécurité

Évaluer le risque de chute de hauteur lors de l'utilisation des banches et proposer des solutions
- Identification des différents risques de chute de hauteur (poste de travail et rotation de banches)
- Mesures de prévention associées

Connaître les risques annexes lors de la pose des mannequins et phases de ferraillage et proposer des solutions
- Les différents risques
- Les mesures de prévention

Définir les sources de maladies professionnelles dans l'utilisation des banches et proposer des solutions
- Les principaux risques pour la santé
- Les moyens de protection

Évaluation individuelle des acquis

Sécuriser les fouilles en tranchées

PUBLIC CIBLE : opérateurs et chefs d'équipe, chefs de chantier réalisant des fouilles en tranchées

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3451

La réalisation de fouilles en tranchées peut être à l'origine d'accidents parfois graves.

Cette formation d'un jour permet la compréhension des mesures de prévention qui participent à l'amélioration de la sécurité de la qualité des travaux.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les risques et proposer des mesures de prévention lors de travaux de fouilles en tranchées.
- Connaître et proposer des mesures de prévention s'opposant au risque d'ensevelissement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnements sur les pratiques.
- Apports théoriques.
- Identification de pistes d'améliorations directement applicables.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Comprendre et lire le français.

LES +
Cette formation est particulièrement illustrée de vidéos et photos permettant aux stagiaires de reconnaître des situations proches de leur quotidien, et de découvrir des solutions de prévention réelles et efficaces.

PROGRAMME

Identifier les risques lors des travaux en tranchée
- Analyse des risques
- Focus sur le risque d'ensevelissement

Étudier la réglementation relative aux travaux de fouilles
- Code du travail
- Facteurs d'éboulement
- Notion de responsabilité/cas de jurisprudence

Suivre la démarche de prévention
Exemple et réflexion de solutions de prévention

Organiser et préparer le chantier
Recherche des mesures de prévention face aux risques et facteurs d'éboulement

Analyser et connaître les différentes solutions contre le risque d'ensevelissement.
- Talutage
- Différents types de blindage
- Exercice d'application sur la mise en œuvre de blindage et des moyens nécessaires

Évaluation individuelle des acquis

—

Nota : ce stage existe en version 2 jours (réf. 3454) avec des ateliers consacrés à la mise en application pratique.

Sécuriser les fouilles en tranchées et mise en pratique

PUBLIC CIBLE : opérateurs et chefs d'équipe, chefs de chantier réalisant des fouilles en tranchées

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3454

La réalisation de fouilles en tranchées peut être à l'origine d'accidents parfois graves. Cette formation de deux jours permet la compréhension des mesures de prévention qui participent à l'amélioration de la sécurité et de la qualité des travaux. Associant théorie et pratique, cette formation permet aux opérateurs de mettre en application les solutions de prévention, sur des ateliers présentant le matériel.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les risques et proposer des mesures de prévention lors de travaux de fouilles en tranchées.
- Connaître, proposer et mettre en œuvre des mesures de prévention s'opposant au risque d'ensevelissement.
- Apprécier lors des ateliers pratiques les modalités de mise en œuvre de ces mesures.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les contenus et modes pédagogiques sont adaptés aux opérationnels de chantier.
La partie pratique permet une exploitation immédiate des acquis.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Comprendre et lire le français.

LES +
Les contenus et modes pédagogiques sont adaptés aux opérationnels de chantier.
La partie pratique permet une exploitation immédiate des acquis.

PROGRAMME

Identifier les risques lors des travaux en tranchées
- Analyse des risques
- Focus sur le risque d'ensevelissement

Étudier la réglementation relative aux travaux de fouilles
- Code du travail
- Facteurs d'éboulement
- Notion de responsabilité/cas de jurisprudence

Suivre la démarche de prévention
Exemple et réflexion de solutions de prévention

Organiser et préparer le chantier
Recherche des mesures de prévention face aux risques et facteurs d'éboulement

Analyser et connaître les différentes solutions contre le risque d'ensevelissement
- Talutage
- Différents types de blindage

Mettre en application pratique les connaissances acquises sur les règles de blindage et sur les moyens nécessaires

Exercices sous la forme d'ateliers
- Préparation de la zone de chantier et du matériel
- Repérage de la zone de fouille à réaliser - prise en compte de l'environnement

Ateliers de pose
- D'un blindage caisson
- D'un caisson de regard
- D'une ceinture de blindage (avec bois et/ou palfeuille)
- D'un blindage bois avec réseaux enterrés traversant

Conclusion par visionnage du film OPPBTP : le mauvais plan

Évaluation individuelle des acquis

—

Ce stage est organisé en mode **INTRA-entreprise** uniquement.

Organiser la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux

PUBLIC CIBLE : directeurs de travaux, conducteurs de travaux, chargés d'affaires, chefs de chantier

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3455

Lors de travaux à proximité des réseaux (gaz, électricité...), des accidents ont entraîné des conséquences graves pour des ouvriers et des tiers.

Afin de rendre les chantiers plus sûrs, la réglementation accentue les missions et responsabilités de tous les acteurs (responsables de projets, exploitants de réseaux, exécutants de travaux). Ce stage destiné à l'encadrement de chantier permet d'anticiper les situations dangereuses lors de la préparation du chantier et d'organiser le travail dans le respect des règles de prévention et la maîtrise des risques.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en cours et les niveaux de responsabilités.
- Préparer une intervention à proximité de réseaux.
- Appliquer des procédures sur situation dégradée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Avoir été confronté aux travaux à proximité des réseaux.

LES +
Démarche structurée au travers d'études de cas en travaux publics et/ou travaux de bâtiments (selon public) et association des technologies de détection.

PROGRAMME

Prendre en compte l'historique des pratiques et état des lieux de la situation

Identifier les différents réseaux (sensibilité, couleur, architecture...) et les risques associés
- Focus sur les réseaux électriques et les réseaux gaz
- Exemples d'accidents

Étudier la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux
- Les dispositions dans le code de l'environnement : DT/DICT
- Les dispositions dans le code du travail : travaux hors tension, PGP
- Les travaux urgents
- L'arrêt de chantier
- Le niveau d'implication des acteurs de l'acte de construire

Savoir organiser un chantier intégrant une démarche sécuritaire, mettant en avant l'importance d'un dossier DICT exemplaire
- Lecture de plan et d'indices terrain
- Principes sur la détection de réseaux
- Exploitation des données
- Règles de sécurité lors de l'intervention à proximité des réseaux, méthodes d'approche

Intégrer dans l'organisation le recours à l'arrêt de chantier
- Gestion des dommages
- Mesures à respecter en cas d'accrochage

Conclusion par visionnage du film OPPBTP : le mauvais plan

Évaluation des acquis

—

Ce stage permet de vous préparer au test « habilitation AIPR » encadrement/conducteur de travaux.

Intervenir en sécurité à proximité des réseaux

PUBLIC CIBLE : opérateurs, chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3456

Lors de travaux à proximité des réseaux (gaz, électricité...), des dommages aux ouvrages ont entraîné des conséquences lourdes humaines et financières.

Ce stage destiné aux personnels intervenants est complémentaire au stage 3455 dédié à l'encadrement.

Ce stage construit sur la base du décret du 5/10/2011 et de l'arrêté d'application du 15/02/2012, prépare à l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) obligatoire depuis 2018 ainsi qu'à son recyclage.

OBJECTIFS

- Identifier les différentes composantes des réseaux et les conséquences d'un accrochage.
- Participer à une intervention à proximité de réseaux,
- Appliquer des procédures sur situation dégradée.
- Respecter les recommandations et prescriptions du guide technique en situant son rôle, parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Comprendre et lire le français.

LES +
Démarche structurée au travers d'études de cas en travaux publics et/ou travaux de bâtiments (selon public) et association des technologies de détection.

PROGRAMME

Évaluer le contexte et les fondamentaux des travaux à proximité de réseaux
- Contexte et accidentologie
- Sensibilisation aux fondamentaux : DT/DICT, travaux hors tension, PGP, les travaux urgents, arrêt de chantier
- Le niveau d'implication des différents acteurs
- « AIPR » c'est quoi ?

Connaître les différents types de réseaux et leurs risques afférents, ainsi que les sources d'information utiles à l'équipe chantier
- Les plans et indices visibles sur le terrain
- Principes sur la détection de réseaux
- Règles de sécurité lors de l'intervention à proximité des réseaux
- Règles pour les branchements
- Le recours à l'arrêt de chantier

Respecter les règles
- Utiliser et intégrer dans l'activité les moyens de protection collective et individuelle
- Identification des situations potentiellement dangereuses ou inattendues
- Méthodes d'intervention
- Gestion des anomalies et des dommages
- Mesures à respecter en cas d'accrochage
- La règle des 4A
- Les sanctions

Évaluation individuelle des acquis

—

Ce stage permet de vous préparer au test « habilitation AIPR », opérateur.

Le risque Hyperbare

PUBLIC CIBLE : maîtres d'ouvrage, donneurs d'ordre, entreprise travaillant pour des travaux immergés

DURÉE : 3 heures | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** RI18

Cette sensibilisation est destinée aussi bien aux maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre passant commande de travaux immergés qu'aux entreprises réalisant ces travaux. Elle constitue une aide au montage d'une opération hyperbare en sécurité. L'objectif est de prendre en compte la prévention du risque hyperbare par chacun des acteurs de l'opération, dès la programmation.

OBJECTIFS

Appréhender les principes généraux de l'hyperbarie et ses risques spécifiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé et partages de pratiques.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Aucun.

LES +
Un panorama complet des mesures à prendre en compte pour préparer en sécurité une opération hyperbare.

PROGRAMME

Prévention du risque hyperbare

- Le risque
  - principes généraux
  - risques principaux
  - paramètres à prendre en compte
- La prévention
  - organisation : préparation et organisation des travaux et de l'équipe
  - technique : matériels et équipements de travail
  - humaine : formation des personnels : CAH et titre professionnel

Réalisation de travaux immergés

- Commande de travaux
  - dispositions réglementaires
  - travaux soumis à certification (A, D)
- Réalisation des travaux
  - suivi administratif
  - durée des travaux et contraintes du site
  - procédures

Connaître les risques et les principales solutions associés aux produits chimiques et aux poussières du BTP

NEW

PUBLIC CIBLE : utilisateurs de produits chimiques ou générant des poussières

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 1105

Les produits chimiques mis en œuvre et les poussières de matériaux générées lors de nombreuses activités sur les chantiers sont, pour beaucoup, susceptibles de contenir des composés pouvant présenter des dangers immédiats ou différés pour la santé des personnels qui les mettent en œuvre. Ces dangers sont parfois mésestimés ou insoupçonnés. C'est pourquoi, il est indispensable de les connaître et de savoir mettre en œuvre des solutions de prévention.

OBJECTIFS

- Connaître les agents chimiques dangereux couramment utilisés dans le BTP, et savoir identifier les risques, immédiats ou différés, qui leur sont liés.
- Savoir lire l'étiquette figurant sur le conditionnement ainsi que la fiche de données de sécurité associée.
- Savoir évaluer les risques chimiques et rédiger les plans d'actions adaptés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Être équipé d'un ordinateur portable.

LES +
Utilisation du site preventionbtp.fr pour l'actualisation des connaissances sur le sujet.

PROGRAMME

Les agents chimiques dangereux dans le BTP
- Où trouve-t-on ces produits chimiques ?
- Quelles poussières sont susceptibles d'avoir un effet sur la santé ?
- Les grandes familles de produits

Les risques chimiques
- Les lésions et affections provoquées
- Les modes d'action des produits

Aide au repérage et l'identification des agents chimiques dangereux
- L'étiquetage et la réglementation SGH (Système Général Harmonisé)
- Les FDS (Fiches de Données de Sécurité)
- Le cas spécifique des poussières

L'évaluation des risques chimiques
- L'identification
- L'évaluation
- Les principes généraux de prévention
- Les solutions applicables en matière de conditionnement, de stockage, d'utilisation et de gestion des déchets.

Ce point est animé avec l'outil en ligne « évaluation des risques ». Créez votre espace-prévention et réalisez votre analyse du risque chimique en ligne sur le site www.preventionbtp.fr

Évaluation des acquis.

Prévenir et maîtriser le risque plomb - Encadrement

PUBLIC CIBLE : encadrants appelés à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque «plomb»

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3653

L'encadrement des entreprises du BTP et les acteurs de l'acte de construire doivent être en capacité d'organiser un chantier soumis à une exposition aux matériaux plombifères, tout en préservant la santé des opérateurs, des tiers et de l'environnement. Cette formation vise à doter les participants des compétences nécessaires aux choix techniques les plus pertinents et à leur transmission aux équipes d'exécution.

OBJECTIFS

- Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés.
- Organiser la prévention et la gestion du risque, de la conception à la réalisation de l'opération.
- Déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu, applicable par les intervenants de chantier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et pratiques, illustrés par des études de cas.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Lecture de plans courante.

LES +

La problématique du risque plomb est abordée au travers de situations de chantier du Bâtiment et des Travaux Publics pour y apporter des réponses pratiques. Les stagiaires construisent les modes opératoires à mettre en œuvre par les opérateurs qu'ils encadrent.

PROGRAMME

JOUR 1

Les principales sources de pollution
- Connaître l'élément plomb - minéral et métal
- Identifier les différentes sources de la pollution au plomb

Déterminer l'origine du risque, les causes de contamination et les pathologies associées
- Identifier les formes et voies d'intoxication
- Connaître les risques immédiats et différés d'une intoxication

La prévention médicale, surveillance métro-biologique
- Connaître les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles
- Situer le contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications
- Définir les liens entre dispositifs d'analyse et stratégie de prélèvement

Les équipements de protection individuelle
- Connaître et savoir prescrire les différents EPI
- Connaître afin de maîtriser les procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone

JOUR 2

Les enjeux juridiques associés au risque plomb
- Connaître l'étendue des responsabilités civile et pénale en matière de prévention
- Lister les différentes responsabilités selon les codes applicables
- Utiliser les règles applicables des différents codes
- Les différents diagnostics et l'évaluation des risques

Identifier les types de diagnostics et en exploiter les informations

Construire une méthode de préparation de visite des lieux avant et après travaux

Préparer et organiser les travaux
- Prescrire les moyens et équipements de protection
- Construire un mode opératoire
- Prescrire les procédures intégrant les mesures de prévention

Maîtriser la rédaction d'un mode opératoire à partir d'études de cas

Évaluation individuelle des acquis

Se protéger du risque plomb - Opérateur

PUBLIC CIBLE : tout opérateur des entreprises intervenant dans les travaux les exposant au risque « plomb »

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3654

Les interventions sur les chantiers contenant des matériaux et un environnement plombifères ne peuvent se réaliser en sécurité que si les modes opératoires et les mesures de prévention sont compris et bien appliqués par les opérateurs. Cette formation vise à doter les participants des compétences nécessaires à la compréhension des opérations prévues et à leur mise en œuvre dans le strict respect des consignes données.

L'OPPBTP vous conseille de former préalablement votre encadrement pour définir la technique opératoire et les mesures de prévention à mettre en œuvre sur les chantiers.

OBJECTIFS

- Connaître les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés.
- Comprendre l'intérêt du suivi médical et des mesures d'hygiènes à appliquer.
- Mettre en œuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu, notamment les procédures de sortie de zone de travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Comprendre et lire le français.

LES +
La problématique du risque plomb est abordée au travers de situations de chantier du Bâtiment et des Travaux Publics pour y apporter des réponses pratiques.
Les stagiaires mettent en œuvre les modes opératoires définis par l'encadrement.

PROGRAMME

Les principales sources de pollution
- Connaître l'élément plomb - minéral et métal
- Identifier les différentes sources de la pollution au plomb
- Déterminer l'origine du risque

Les causes de contamination et les pathologies associées
- Identifier les formes et voies d'intoxication
- Connaître les risques immédiats et différés d'une intoxication

La prévention médicale, surveillance métro biologique
- Connaître les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles
- Situer le contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications
- Définir les liens entre les dispositifs d'analyse et la stratégie de prélèvement

Les équipements de protection individuelle
- Connaître et savoir utiliser les différents EPI, leurs spécificités de protection face au risque plomb
- Connaître et maîtriser les procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone

Évaluation individuelle des acquis

Les acteurs de la prévention

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

Nous pouvons construire avec vous votre propre projet de formation adapté à vos besoins.

Contactez directement votre agence (voir coordonnées au dos du catalogue) ou par mail à **formation@oppbtp.fr**

PLUS D'INFOS ?

Consultez notre site **www.preventionbtp.fr**

Retrouvez nos formations en flashant ce QR code.

TARIFS

Retrouvez nos tarifs sur notre site internet ou contactez votre agence (coordonnées au dos du catalogue).

RÉF.	STAGES	DISTANCIEL/ PRÉSENTIEL	PUBLIC	DURÉE	PAGE
	Acteurs de l'entreprise : CSE, animateur prévention-sécurité				
2306	Agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail - Membres de CSE/CSSCT	Présentiel	E C O	5 j.	54
2307	Renforcer ses compétences pour agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail (membres réélus des CSE et CSSCT -300)	Présentiel	E C O	3 j.	55
2308	Renforcer ses compétences pour agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail (membres réélus des CSSCT +300)	Présentiel	E C O	5 j.	56
2205	Chargé de prévention : connaître les essentiels en classe virtuelle	Classes virtuelles	E C O P	1 j.	57
2204	Chargé de prévention : s'approprier les fondamentaux de la mission	Présentiel	E C O P	2 j.	58
NEW 2207	Chargé de prévention : maîtriser la mission et accompagner l'employeur sur la gestion de la SST	Présentiel	E C O P	5 j.	59
FMP01	Formation aux métiers de la prévention dans le BTP : devenir Animateur de sécurité du BTP	Présentiel	P	15 j.	60
	Autres acteurs relais : MOA, MOE, CSPS, ETT				
5405	Prev'action maître d'ouvrage/maître d'œuvre - Organiser la prévention sur les chantiers	Présentiel	MOA MOE CSPS	3 j.	61
NEW 2413	Assurer la coordination SPS sur les chantiers de Construction de Maisons Individuelles	Présentiel	MOA MOE	2 j.	62
1203	Établir un Plan de Prévention	Présentiel	MOA MOE	2 j.	63
3222	Gérer un projet contenant un lot amiante (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, coordonnateurs SPS)	Présentiel	MOA MOE CSPS	2 j.	64
2403	Devenir formateur de Coordonnateurs SPS	Présentiel	CSPS	10 j.	65
2402	Actualiser ses compétences de formateur de Coordonnateurs SPS	Présentiel	CSPS	5 j.	66
2602	Connaître les métiers du BTP et leurs risques : permanents des entreprises de travail temporaire	Présentiel		2 j.	67

Personnels des services de santé au travail

Retrouvez nos formations à destination des services de santé sur le site du GNMSBTP : **www.gnmsbtp.org**

GNMST BTP
GROUPEMENT NATIONAL MULTIDISCIPLINAIRE DE SANTÉ AU TRAVAIL DANS LE BTP

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE Présentiel | E-learning | Classes virtuelles

PUBLIC D Dirigeants | E Encadrement | C Chefs d'équipe | O Opérateurs | P Animateurs prévention-sécurité

Agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail
Membres de CSE/CSSCT

PUBLIC CIBLE : salariés occupant des fonctions de membre du CSE/CSSCT pour un 1er mandat

DURÉE : 5 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 2306

Les membres du CSE (Comité Social Economique) ou de la CSSCT (Commission Santé Sécurité Conditions de travail) participent pleinement à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise et à la promotion de la santé et de la sécurité des salariés.

Compte tenu de leur mission qui les met en relation avec des partenaires tant externes qu'internes à l'entreprise, ils doivent acquérir des compétences solides dans les champs de la Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT).

Formation destinée à tous les membres CSE, quelle que soit la taille de l'entreprise - Animation en discontinu 3 + 2 jours.

OBJECTIFS

- Connaître les missions du CSE et de la CSSCT en matière de SSCT et de prévention, les moyens dont ils disposent.
- Observer et analyser les situations de travail pour proposer des améliorations pertinentes.
- Mener une enquête après accident, recueillir des témoignages et proposer des solutions de prévention.
- Participer efficacement aux réunions du CSE ou de la CSSCT, argumenter une proposition et savoir communiquer pour accompagner le changement.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Animation basée sur le partage d'expérience et les échanges entre stagiaires et s'appuyant sur une alternance entre des apports théoriques et des exercices d'application dans le cadre spécifique du BTP.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux qu'elle réalise
Comprendre et lire le français.

LES +
L'analyse des situations s'appuie sur l'exploitation de vidéos de chantiers de BTP.

PROGRAMME

JOUR 1

Appréhender la place de la prévention dans l'entreprise et l'importance de la mission SSCT du CSE
Appliquer la législation qui encadre la mission SSCT du CSE/CSSCT : constitution, organisation, rôle et obligation des acteurs en SSCT

Recueillir les informations, pratiquer l'écoute active
Consulter et exploiter les documents de prévention de l'entreprise

Organiser et exploiter une visite de lieu de travail

Agir en cas de danger grave et imminent

JOUR 2

Organiser et mener une enquête après accident
Réaliser un arbre des causes : recueil des témoignages, analyse d'accident, proposition de plan d'action

JOUR 3

Travailler avec les partenaires internes et externes de la prévention

Participer activement et efficacement aux réunions du CSE/CSSCT portant sur la SSCT : ordre du jour
Argumenter pour faire accepter les propositions du CSE

JOUR 4

Mesurer l'action en matière de SSCT du CSE

Être force de proposition pour traiter
- Des risques majeurs du BTP
- De certains risques (RPS, exposition produits chimiques)
- De la prise en compte de la santé au travail

JOUR 5

Communiquer

Accompagner le changement

Évaluation individuelle des acquis

—

En INTRA, possibilité d'organiser et d'exploiter une visite réelle de chantier.

Renforcer ses compétences pour agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail (membres réélus des CSE et CSSCT -300)

PUBLIC CIBLE : salariés occupant des fonctions de membre du CSE/CSSCT (-300) des entreprises du BTP

DURÉE : 3 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 2307

Les membres du CSE (Comité Social Économique) ou de la CSSCT (Commission Santé Sécurité Conditions de travail) participent pleinement à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise et à la promotion de la santé et de la sécurité des salariés. Compte tenu de leur mission, ils doivent acquérir et maintenir des compétences solides dans les champs de la santé, sécurité et conditions de travail (SSCT). Ce stage permet de :

- Mettre à jour les connaissances des élus CSE ou à la CSSCT (-300) après un renouvellement de mandat.
- Maintenir les bonnes pratiques et les enrichir par de nouveaux moyens d'action.

OBJECTIFS

- Réactiver la connaissance des missions du CSE et de la CSSCT en matière de SSCT et de prévention, les moyens dont il dispose.
- Observer et analyser les situations de travail pour proposer des améliorations pertinentes.
- Tenir compte des modifications techniques et organisationnelles dans l'entreprise ou le BTP pour adapter les actions de prévention.
- Améliorer la communication de l'instance et de ses membres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Animation basée sur le partage d'expérience et les échanges entre stagiaires et s'appuyant sur une alternance entre des apports théoriques et des exercices d'application dans le cadre spécifique du BTP.
- Utilisation de vidéos tournées sur des chantiers de BTP.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Avoir été renouvelé dans son mandat de membre de CSE ou CSSCT (-300).
- Avoir suivi la formation initiale de membre de CSE ou de CSSCT de 5 j. ou de 3 j. si effectuée avant le 31/03/2022.
- Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux.

LES +

Cette formation allie dans le cadre du BTP les apports théoriques et réglementaires à une participation active s'appuyant sur le partage d'expériences.

PROGRAMME

JOUR 1

Évaluer le fonctionnement du mandat passé

- Rex sur le travail avec le président du CSE ou de la CSSCT, les QSE, les partenaires externes, des experts
- Restitutions des actions menées
- Réussites et difficultés : identification des causes pour rechercher les raisons pour mutualiser

Évolutions réglementaires :

- Évolutions récentes
- Arbitrages et intégration dans la mission de CSE

JOUR 2

Analyser les méthodes utilisées

- Efficacité des actions d'inspection de lieux de travail
  - Repérage des risques sur un chantier
  - Rédaction d'un compte rendu de visite
- Bilan sur les analyses d'accidents effectuées
- Proposition des actions de prévention
  - Dynamique de mise en action
  - Actions d'amélioration pour le prochain mandat
  - Organisation et priorisation des actions

JOUR 3

Optimiser la communication de l'instance

- Outils de communication pour valoriser les actions (newsletter, intranet, réseaux sociaux...)
- Communication du CSE ou de la CSSCT adaptée aux attentes et aux outils des générations Y et Z
- Communication et argumentation efficace en réunion

Évaluation individuelle des acquis

Nous contacter : 01 74 31 35 68 - formation@oppbtp.fr

Renforcer ses compétences pour agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail (membres réélus des CSSCT +300)

PUBLIC CIBLE : salariés occupant des fonctions de membre de la CSSCT (+300) des entreprises du BTP

DURÉE : 5 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 2308

Les membres de la CSSCT (Commission Santé Sécurité Conditions de travail) participent pleinement à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise et à la promotion de la santé et de la sécurité des salariés. Compte tenu de leur mission, ils doivent acquérir et maintenir des compétences solides dans les champs de la santé, sécurité et conditions de travail (SSCT).

Ce stage permet de :
- Mettre à jour les connaissances des élus à la CSSCT (+300) après un renouvellement de mandat.
- Maintenir les bonnes pratiques et les enrichir par de nouveaux moyens d'action.

OBJECTIFS

- Réactiver la connaissance des missions de la CSSCT en matière de SSCT et de prévention, les moyens dont il dispose.
- Observer et analyser les situations de travail pour proposer des améliorations pertinentes.
- Tenir compte des modifications techniques et organisationnelles dans l'entreprise ou le BTP pour adapter les actions de prévention.
- Améliorer la communication de l'instance et de ses membres.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Animation basée sur le partage d'expérience et les échanges entre stagiaires et s'appuyant sur une alternance entre des apports théoriques et des exercices d'application dans le cadre spécifique du BTP, utilisation de vidéos tournées sur des chantiers de BTP.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Avoir été renouvelé dans son mandat de membre de CSSCT dans les entreprises de +300 salariés.
- Avoir suivi la formation initiale de membre de CSE/CSSCT de 5 j.

LES +
Cette formation allie dans le cadre du BTP les apports théoriques et réglementaires à une participation active s'appuyant sur le partage d'expérience.

PROGRAMME

JOUR 1
Évaluer le fonctionnement du mandat passé
- Rex sur le travail avec le président du CSE ou de la CSSCT, les QSE, les partenaires externes, des experts
- Restitutions des actions menées
- Réussites et difficultés : identification des causes pour rechercher les raisons pour mutualiser

Évolutions réglementaires :
- Évolutions récentes
- Arbitrages et intégration dans la mission de CSE

JOUR 2
Analyser les méthodes utilisées
- Efficacité des actions d'inspection de lieux de travail
  - Repérage des risques sur un chantier
  - Rédaction d'un compte rendu de visite
- Bilan sur les analyses d'accidents effectuées
- Proposition des actions de prévention
  - Dynamique de mise en action
  - Actions d'amélioration pour le prochain mandat
  - Organisation et priorisation des actions

JOUR 3
Optimiser la communication de l'instance
- Outils de communication pour valoriser les actions (newsletter, intranet, réseaux sociaux...)
- Communication du CSE ou de la CSSCT adaptée aux attentes et aux outils des générations Y et Z
- Communication et argumentation efficace en réunion

JOUR 4
Focus technique et méthodologique
- Du DUER à la proposition d'action
- Fondamentaux de l'ergonomie
- Analyse des risques psychosociaux (RPS)
- Piliers de la QVCT

JOUR 5
Améliorer le fonctionnement de l'instance
- Élaboration d'un ordre du jour et un procès-verbal pertinents
- Suivi et gestion des plans d'actions et des indicateurs associés
- Analyse du bilan et du programme annuel

Évaluation individuelle des acquis

Chargé de prévention : connaître les essentiels en classe virtuelle

PUBLIC CIBLE : personne désignée pour aider à la mise en œuvre de l'amélioration de la prévention

DURÉE : 1 jour | **EFFECTIF MAX. :** 6 | **RÉFÉRENCE :** 2205

L'organisation de la prévention dans l'entreprise demande à la fois une vision d'ensemble et sa déclinaison en actions ciblées, spécifiques.

Dans un souci de performance, l'employeur peut s'entourer d'un ou plusieurs salariés compétents pour l'assister dans des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (cf. : L 4644-1).

Pour assurer pleinement ce rôle, cette personne doit trouver sa place dans la politique de prévention de l'entreprise et suggérer des pistes d'amélioration sur des thèmes précis (suivi des salariés, du matériel, évolution de modes opératoires...).

OBJECTIFS

- Identifier les champs d'intervention possibles et proposer des pistes spécifiques pour leur entreprise.
- Décliner ses propositions en plan d'action.
- Exploiter les différentes ressources à disposition pour mener à bien sa mission.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Classe virtuelle sur l'outil Teams ou Zoom.
- Exercices de réflexion à l'aide d'outils interactifs.
- Méthodes actives et participatives à partir des situations réelles des participants.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux qu'elle réalise.
- Avoir défini les missions dévolues au chargé de prévention dans son entreprise.
- Disposer d'un ordinateur, en maîtriser l'usage et la navigation sur internet. Être familiarisé avec le principe de réunions à distance.

LES +

Les essentiels sont traités sur un temps réduit et à distance. La présentation et la mise à disposition d'outils pratiques permettent une mise en application rapide dès la fin de la journée. Le cadre permet de répondre aux spécificités propres à chaque entreprise.

PROGRAMME

Accueil et organisation technique de la session en classe virtuelle

Valoriser les enjeux de la mission du chargé de prévention

- Mission du chargé de prévention dans le cadre plus général de la gestion de la santé, sécurité en entreprise
- Enjeux de la mission
- Rôle, limites et possibilités de la mission

Découvrir les différents champs d'intervention possibles et proposer des pistes d'amélioration tenant compte des spécificités de l'entreprise

- Champs d'intervention possibles du chargé de prévention à inscrire dans la boucle de l'amélioration continue (Exemples de missions à proposer au chef d'entreprise)
- Feuille de route selon les priorités de l'entreprise (risques prioritaires, objectifs, axes d'amélioration retenue par le chef d'entreprise...)
- Plan d'actions : méthodologie d'un plan d'actions

Mobiliser les différentes ressources à disposition pour agir efficacement

- Ressources internes à l'entreprise
- Ressources externes (présentation des ressources de l'OPPBTP)
- Boîte à outils selon que l'on souhaite un accompagnement, un partage d'expérience ou des compléments en toute autonomie

Évaluation individuelle des acquis

Nous contacter : 01 74 31 35 68 - formation@oppbtp.fr

Chargé de prévention : s'approprier les fondamentaux de la mission

PUBLIC CIBLE : personne désignée pour aider à la mise en œuvre de l'amélioration de la prévention

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 10 | **RÉFÉRENCE :** 2204

L'organisation de la prévention dans l'entreprise demande à la fois une vision d'ensemble et sa déclinaison en actions ciblées, spécifiques.

Dans un souci de performance, l'employeur peut s'entourer d'un ou plusieurs salariés compétents pour l'assister dans des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (cf. : L 4644-1).

Pour assurer pleinement ce rôle, cette personne doit trouver sa place dans la politique de prévention de l'entreprise et suggérer des pistes d'amélioration sur des thèmes précis (suivi des salariés, du matériel, évolution de modes opératoires...).

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre dans lequel s'inscrit sa mission.
- Comprendre et expliquer la mécanique de l'accident et des maladies professionnelles.
- Identifier les champs d'intervention possibles, proposer des pistes spécifiques pour son entreprise.
- Décliner ses propositions en plan d'actions géré et suivi.
- Exploiter les différentes ressources à disposition pour mener à bien sa mission (acteurs, documents, références réglementaires).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives et participatives à partir des situations réelles des participants, travaux de groupe et mise en situation.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux qu'elle réalise.
- Connaître les missions dévolues au chargé de prévention dans son entreprise.

LES +
Au cours de cette formation, le stagiaire prépare son propre plan d'action nécessaire (feuille de route) à la réalisation de sa mission.

PROGRAMME

Prendre conscience du contexte et savoir l'expliquer
- Finalité et enjeux de la prévention
- Amélioration continue appliquée à la démarche de prévention de l'entreprise : lien entre prévention et performance globale de l'entreprise
- Principaux textes réglementaires et leurs bonnes pratiques
  - Utilité et sens de la réglementation (les outils disponibles)
  - Documents utiles à l'organisation de la prévention
- Partenaires Prévention :
  - Partenaires internes et externes, rôles, missions et outils

Partager sa vision des risques et proposer des actions à mettre en œuvre
- Identification des risques
  - Processus d'apparition des dommages
  - Risques principaux du secteur BTP
  - Méthode d'analyse de lieux de travail, analyse de l'existant
- Démarche de prévention
  - Principes généraux de prévention,
  - Démarche de prévention (application sur des exemples concrets)
- Recherche de solutions
  - Proposition d'actions adaptées à l'entreprise
  - Critères de choix
  - Gestion des plans d'actions d'amélioration

Valoriser les enjeux de la mission du chargé de prévention
- Posture du chargé de prévention
  - Enjeux de la mission
  - Rôle et limites de la fonction chargé de prévention
  - Principes de la communication et de l'argumentation
- Suivi de la mission du chargé de prévention
  - Feuille de route
  - Indicateurs de mesure d'amélioration

Bilan synthèse de la formation, construction de la feuille de route

Évaluation individuelle des acquis

Chargé de prévention : maîtriser la mission et accompagner l'employeur sur la gestion de la SST

NEW

PUBLIC CIBLE : personne désignée pour aider à la mise en œuvre de l'amélioration de la prévention

DURÉE : 5 jours | **EFFECTIF MAX. :** 10 | **RÉFÉRENCE :** 2207

L'organisation de la prévention dans l'entreprise demande à la fois une vision d'ensemble et sa déclinaison en actions ciblées, spécifiques.

Dans un souci de performance, l'employeur peut s'entourer d'un ou plusieurs salariés compétents pour l'assister dans des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (cf. : L 4644-1).

Cette personne doit trouver sa place dans la politique de prévention de l'entreprise et suggérer des pistes d'amélioration sur des thèmes précis (suivi des salariés, du matériel, évolution de modes opératoires...).

OBJECTIFS

- Appréhender et partager le cadre dans lequel s'inscrit sa mission.
- Expliquer la mécanique de l'accident et des maladies professionnelles.
- Identifier, valider les axes d'amélioration de la prévention et de la Qualité de Vie et Conditions de Travail et proposer des pistes spécifiques pour l'entreprise.
- Mettre en œuvre les actions de prévention sur le terrain : analyse de risque, visite terrain, analyse d'accident.
- Décliner les propositions en plan d'action.
- Argumenter sur le sens et la finalité des actions.
- Exploiter les différentes ressources à disposition pour mener à bien sa mission (acteurs, documents, références réglementaires).
- Sensibiliser les compagnons sur les risques principaux du BTP.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives et participatives à partir de cas d'entreprises, travaux de groupe et mise en situation.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux qu'elle réalise.
- Connaître les missions dévolues au chargé de prévention dans son entreprise.

LES +

Cette formation permet d'avoir une vision globale des missions du chargé de prévention et de repartir avec des outils concrets. La formation est réalisée en deux temps avec un travail d'intersessions.
Le stagiaire prépare son propre plan d'actions nécessaires à la réalisation de sa mission.

PROGRAMME

JOURS 1 ET 2

Appréhender la mission du chargé de prévention

- Rôle et limites de la mission
- Finalité et enjeux de la prévention
- Partage sur la responsabilité engagée
- Cycle d'amélioration de la prévention dans l'entreprise
- Partenaires Prévention Internes et Externes
- Démarche de prévention et principe d'amélioration
- Repérage des différents types de risques professionnels du BTP
- Principaux textes réglementaires et bonnes pratiques
- Présence terrain, réalisation des visites et exploitation des retours d'expérience
- Analyse des documents et outils utiles à l'organisation de la prévention

Travaux d'intersession

JOURS 3 ET 4

- Exploitation des travaux d'intersessions
- Évaluation des risques pour la santé et la sécurité et transposition dans le DUER
- Participation au Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail
- Analyse des accidents grâce à la méthode de l'arbre des causes
- Aide à la gestion des équipements de travail, choix des EPI, suivi des formations
- Communication autour de la santé sécurité au travail
- Gestion de la co-activité sur chantier : Coordination Sécurité Protection de la Santé et analyse des risques par le PPSPS

JOUR 5

- Risques spécifiques liés aux activités de l'entreprise et les solutions pratiques à mettre en œuvre
- Risque chimique et CMR : Risques amiante, plomb, silice
- Troubles Musculosquelettiques : principe de prévention
- QVCT en entreprise

Évaluation individuelle des acquis

Nous contacter : 01 74 31 35 68 - formation@oppbtp.fr

Formation aux métiers de la prévention dans le BTP : devenir animateur de sécurité du BTP

PUBLIC CIBLE : préventeur récent dans la fonction ou dans l'activité BTP

DURÉE : 15 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** FMP01

Les conseillers en prévention participent pleinement à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise ainsi qu'à la promotion de la santé et de la sécurité des salariés. Il leur faut donc acquérir un large spectre de connaissances tant théoriques que pratiques pour tenir valablement leur rôle tant en interne que vis-à-vis des partenaires externes.

OBJECTIFS

Développer la capacité des préventeurs à intégrer des méthodes et outils dans leur approche du management de la prévention :
- Une maîtrise dans la recherche et dans la consultation de la réglementation prévention.
- Une opérationnalité dans les réponses à apporter au terrain en fonction des risques communs et des situations dangereuses liées aux activités BTP.
- Une communication efficace avec les acteurs de la prévention internes et externes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive basée sur des exercices, des jeux de rôles, des mises en situation, les témoignages des stagiaires et complétée par des apports théoriques.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Assurer une fonction de préventeur dans le BTP.
Connaître les principales activités de l'entreprise.

LES +

Cette formation allie les apports théoriques et réglementaires à une participation active des stagiaires. Elle est animée par des spécialistes du BTP pour des salariés du BTP. Elle comporte des mises en situation concrètes.

PROGRAMME

Semaine 1 : management de la prévention
- Management de la prévention : évaluation des risques, organisation, responsabilités, structure réglementaire, analyse des textes, culture sécurité
- Communication et accompagnement du changement (rôles des animateurs QSE, la posture conseil)
- Acteurs de la prévention, Coordination SPS (obligations des différents acteurs de l'acte de construire, formalisme réglementaire, documents de prévention)
- CSE (règles de fonctionnement et le positionnement du préventeur)
- Bases de l'organisation et de la gestion des secours

Semaine 2 : les risques transversaux aux activités et techniques
- Vie d'une tâche, outil de management
- Risques routiers, circulation, signalisation
- Levage et élingage
- Grues à tour, mobiles
- Travaux en hauteur : échafaudages, tours d'étaiement, PTE
- Parcours « Chasse aux risques » et élingage en pratique
- Blindage / talutage / confortement de parois
- Engins de chantier (usages et règles d'utilisation)
- Coffrages verticaux et horizontaux (bâtiment et génie civil)
- Éléments préfabriqués (prémurs, dalles alvéolées, prédalles...)

Semaine 3 : les risques lies aux activités
- Risque chimique et CMR (risque chantier et en atelier)
- Risques amiante, plomb, silice (obligations, mises en situation BTP)
- Risques électriques et réseaux divers (actions en lien avec la réglementation : AIPR/DT/DICT...)
- Risques TMS : approche ergonomique de la prévention
- Visite prévention d'un chantier (préparation, débriefing et posture du Préventeur)
- Indicateurs et tableaux de bord

Évaluation individuelle des acquis

PREV'ACTION maître d'ouvrage/maître d'œuvre
Organiser la prévention sur les chantiers

PUBLIC CIBLE : maîtrise d'ouvrage, OPC, maîtrise d'œuvre, coordonnateurs SPS, chefs de projet, superviseurs

DURÉE : 3 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 5405

En trois jours, l'encadrement de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre suit un itinéraire qui lui décrit une vision globale de la prévention sur les chantiers de BTP.

Cette formation, concrète, pratique et ludique définit clairement les rôles, missions et responsabilités de tous les intervenants sur les chantiers et présentent les règles incontournables.

OBJECTIFS

- Connaître les limites de ses responsabilités, celles des entreprises extérieures intervenant sur les chantiers.
- Connaître les règles fondamentales de prévention.
- Savoir réaliser, contrôler les différents documents réglementaires obligatoires.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application, pour une meilleure mise en situation des stagiaires.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Connaître les bases des opérations menées par son entreprise.

LES +
Utilisation de méthodes pédagogiques variées : lecture, travail en sous groupes, analyse de vidéos, études de cas, quiz...

PROGRAMME

JOUR 1

Sur la base des enjeux de la prévention, se positionner dans l'organisation prévention de l'entreprise et des règles de la coordination prévention inter-entreprises

- Les enjeux de la prévention
- Les responsabilités
- Le cadre réglementaire
- La coordination inter-entreprises

JOUR 2

Acquérir les bases d'une culture prévention, en s'appuyant sur les fondamentaux et les règles à appliquer

- Les produits dangereux
- L'hygiène, le bruit, les manutentions
- Les principales règles BTP
- Les équipements de travail

JOUR 3

Déterminer des règles à appliquer dans les entreprises ou en co-activité, au travers de méthodes d'analyse

- La rédaction des PGC
- L'analyse des postes de travail

Évaluation individuelle des acquis

Assurer la coordination SPS sur les chantiers de Construction de Maisons Individuelles

NEW

PUBLIC CIBLE : dirigeants et encadrants de la Maîtrise d'ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 2413

La construction de maisons individuelles représente une part très importante des constructions neuves et, pour la majorité de ces chantiers, le maître d'ouvrage est un particulier. Les donneurs d'ordre ont pour obligation d'organiser la prévention des risques professionnels des entreprises intervenantes en gérant les coactivités simultanées ou successives. Cette Coordination de Sécurité et Protection de la Santé doit prendre en compte les nombreux risques rencontrés sur ce type de chantier. Le Plan Général de Coordination Simplifié (PGCS) est l'outil obligatoire et indispensable de réflexion, de formalisation et de partage entre les différents acteurs de l'opération, permettant une Coordination SPS efficace.

OBJECTIFS

- Identifier la finalité et les enjeux de la prévention.
- Positionner sa propre responsabilité, en tant que Constructeur de maisons individuelles, et celle de tout intervenant sur chantier.
- Identifier les risques, les confronter avec la réglementation et les solutions envisageables à appliquer et faire appliquer.
- Connaître la réglementation CSPS ainsi que les erreurs courantes sur chantier pavillonnaires dans le but de s'en prémunir.
- Élaborer son PGC simplifié.
- Exploiter des outils pratiques comme une trame de registre journal et de Visite d'Inspection Commune.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Analyse de situations réelles de chantiers pavillonnaires, travail en sous-groupes, études de cas, jeux de cartes.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Être familiarisé avec Word ou équivalent.
- Disposer d'un ordinateur pour les 2 journées.

LES +

La formation est basée sur le retour d'expérience de l'OPPBTP qui accompagne plusieurs Constructeurs de Maisons individuelles dans la mise en œuvre de la coordination SPS. Les apports théoriques sont illustrés de véritables situations chantiers. Le stagiaire travaille sur son propre PGC simplifié qu'il pourra exploiter par la suite. Mise à disposition d'une trame de registre journal et de Visite d'inspection Commune.

PROGRAMME

Identifier la finalité et les enjeux de la prévention en Construction de Maisons Individuelles

- Constats de chantier : des manques au niveau de la CSPS
- Exemples d'accidents
- Un paysage qui évolue : des bonnes pratiques

Identifier les responsabilités

- Les 2 types de responsabilités : civile et pénale
- Étude de cas d'accident : qui est responsable ?

Comprendre le rôle et les missions des différents acteurs dans l'acte de construire

- Obligations de l'employeurs
- Obligations du MOA / MOE
- Étude de cas de situations de chantiers : mettre en lien les risques chantier avec la réglementation et les solutions envisageables (à la fois les solutions de coordination et les solutions propres aux entreprises intervenantes)

Organiser la Coordination SPS

- Les différentes catégories de coordination SPS
- Opération de 3e catégorie simplifiée
- Contenu du PGC Simplifié (lecture critique de PGCS)
- Anticiper les mesures de CSPS : check-list des différentes tâches à réaliser en tant que MOA ou MOE, de la prise de contact client à la livraison de la Maison Individuelle
- Exemples d'erreurs de coordination SPS en photos

Exploiter les documents de la Coordination SPS

- Mise à disposition d'une trame de PGC simplifié
- Rédaction de son PGC simplifié
- Autres outils pratiques : Registre Journal, document de Visite d'Inspection Commune...

Évaluation individuelle des acquis

Établir un plan de prévention

PUBLIC CIBLE : responsable d'établissement ou délégataire d'entreprise dite « utilisatrice »

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 1203

Le plan de prévention est un outil majeur au service de la politique de prévention d'une entreprise utilisatrice. Identifier les risques liés à la co-activité entre les salariés de l'entreprise extérieure et l'entreprise utilisatrice, définir le champ des responsabilités, retranscrire les actions de prévention nécessaires... sont autant de difficultés pour les rédacteurs de plan de prévention. Cette formation offre les moyens d'acquérir les fondamentaux en matière de prévention, d'élaborer un plan de prévention respectueux des dispositions réglementaires mais surtout d'en faire un véritable outil d'échange avec les entreprises extérieures.

OBJECTIFS

Élaborer, rédiger et exploiter en préparation et réalisation de travaux un Plan de Prévention :
- Identifier les principaux risques lors de l'intervention d'une entreprise extérieure (importés, exportés).
- Utiliser le plan de prévention comme un véritable outil pratique de gestion de la co-activité.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Réalisation d'études de cas.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Connaître les bases des opérations menées au sein de son établissement et des modes opératoires de l'entreprise.

LES +

- Une approche pragmatique par activité.
- La mise à disposition d'outils pratiques, directement exploitables dans le cadre de l'organisation des chantiers.
- Les exposés et exercices sont en lien direct avec les activités et métiers du BTP concernant les stagiaires.

PROGRAMME

L'OPPBTP vous conseille : les participants à la session de formation seront munis de leurs propres Plan de Prévention

Comprendre le cadre d'application du Plan de Prévention
- Problématique de la co-activité
- Situations d'application du dispositif de Plan de Prévention
- Rôle et responsabilités de l'entreprise extérieure et de l'entreprise utilisatrice

Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à l'article R 4511-1 et suivants (anciennement 20 février 1992)
- Principales dispositions du texte
- Identification et compréhension des différents articles
- Écarts entre le prescrit et les documents établis dans l'entreprise : prendre des mesures correctives
- Intégration des dispositions liées au CSE, service de santé...

Analyser les risques majeurs d'un chantier et les mesures de prévention
- Familles de risques d'un chantier et savoir les repérer
- Démarche de prévention pour proposer des solutions
- Mesures qui relèvent de l'EE et de l'EU

Rédiger la trame d'un plan de prévention
- Trame de rédaction d'un plan de prévention
- Outils pratiques et modèles exploitables contribuant à l'organisation des chantiers

Proposer un plan de prévention
- Identification et analyse des risques d'une situation de travail
- Rédaction du document à partir de cette situation
- Proposition de son plan de prévention et argumentation de ses choix
- Regard critique sur un plan de prévention rédigé

Évaluation individuelle des acquis

Gérer un projet contenant un lot amiante
(maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, coordonnateurs SPS)

PUBLIC CIBLE : donneurs d'ordre et maître d'ouvrage, chargés d'opération de maîtrise d'œuvre, coordonnateurs SPS

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 3222

Dans le cadre de la gestion d'un projet, la présence d'un lot amiante, qu'il s'agisse d'opérations de sous-section 3 ou d'interventions de sous-section 4, impose la prise en compte d'une réglementation extrêmement complexe et exigeante.

Cette formation donne les clés permettant les décisions les plus pertinentes en fonction des caractéristiques du chantier, de sa complexité et des enjeux potentiels liés à l'opération.

Complétée par un module supplémentaire optionnel de 3 jours, elle permet par ailleurs de répondre aux exigences de l'OPQIBI* dans le cadre d'une certification « maîtrise d'œuvre amiante ».

**Organisme de certification de l'ingénierie*

OBJECTIFS

- Évaluer les risques liés à l'amiante.
- Intégrer le risque amiante dans le montage et la conduite d'une opération en prenant en compte les divers enjeux.
- Identifier les critères d'aide à la décision (choix d'un prestataire, commande de repérage...).
- Déterminer les rôles des différents intervenants et leurs limites, au regard de la réglementation en vigueur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports pédagogiques et d'activités de compréhension et d'application grâce à des outils pratiques lors d'études de cas.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Connaître l'organisation et la gestion d'un chantier de construction, en tant que maître d'ouvrage ou d'œuvre, ou que CSPS.

LES +
Construction au fil de la formation, d'un aide-mémoire permettant de formaliser les points clés de gestion spécifique du risque amiante, durant les différentes phases de l'opération. En fin de formation, cet aide-mémoire devient un outil pratique au quotidien.

PROGRAMME

JOUR 1

Le contexte général de l'amiante
- Les matériaux amiantés, leurs propriétés, leurs utilisations et leurs différents aspects
- Les pathologies liées à l'amiante, les enjeux liés au risque

Le rôle des acteurs
- Propriétaire et dossiers amiante, maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et CSPS, donneur d'ordre, entreprise générale, entreprise de travaux
- Mise en œuvre des PGP dans le contexte amiante

La phase avant-projet
- Identification et évaluation initiale des risques liés à l'amiante, repérages avant travaux
- Liste des matériaux selon la norme NFX 46-020

La phase de préparation du marché
- Inventaire des pièces constitutives d'un dossier marché
- Qualification de l'opération SS3 ou SS4
- Contraintes techniques organisationelles et humaines liées aux travaux et à leur qualification : stratégie d'échantillonnage, emprises du chantier, co-activité, délais (durée des vacations...), gestion des déchets...

La phase consultation des entreprises
- Visite préalable à la remise de l'offre
- Expérience technique (chantiers amiante réalisés)
- Formations et aptitude du personnel
- Certification de l'entreprise

JOUR 2

Éléments d'appréciation des offres
- Le système de management du risque amiante
- Les processus (matériaux, techniques, MPC)
- Les niveaux d'empoussièrementet la VLEP
- Les EPI & APR et les confinements
- Les modes opératoires et/ou plans de retrait

La réalisation des travaux
Les points de contrôle

Évaluation individuelle des acquis

Devenir formateur de coordonnateurs SPS

PUBLIC CIBLE : coordonnateurs SPS souhaitant former et/ou actualiser des CSPS

DURÉE : 2x5 jours | **EFFECTIF MAX. :** 10 | **RÉFÉRENCE :** 2403

La sécurité sur les chantiers du BTP, quelle que soit leur taille, dépend pour beaucoup des actions menées par les CSPS, en amont (phase Conception) et pendant les travaux (phase Réalisation). La compétence de ces CSPS dépend quant à elle, de celle des formateurs qui les ont formés. Cette formation a pour objet de former des formateurs de CSPS impliqués et performants, dans le cadre du dispositif réglementaire régi par l'arrêté du 26 décembre 2012.

OBJECTIFS

Savoir concevoir et animer des formations spécifiques et d'actualisation de Coordonnateurs SPS (CSPS) performantes et conformes à la réglementation en vigueur, au sein d'un organisme de formation certifié à cet effet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation, activités individuelles et collectives d'acquisition et d'application (construction et animation de modules).
- Réalisation de travaux inter-sessions.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Disposer d'une attestation de compétence de CSPS en cours de validité, d'un niveau au moins égal à celui des formations qu'il animera, et avoir exercé des missions de CSPS.
- Pratiquer une activité régulière de formateurs d'adulte, ou à défaut disposer d'une attestation de formation de formateurs d'une durée minimum de 5 jours.

LES +
Durant cette formation, les stagiaires travaillent sur des compétences transversales telles que techniques de prise de parole, méthodes d'argumentation, prévention et gestion des tensions.

PROGRAMME

SEMAINE 1

Le contexte réglementaire de la formation de CSPS
- Le référentiel de compétences du CSPS
- Les modalités de vérification des conditions de candidature des postulants à la formation, et de la maîtrise des prérequis
- La conception du dispositif pédagogique des formations initiales et d'actualisation des CSPS
- La valorisation de la prévention, et de la mission du CSPS

Préparation des travaux d'inter-sessions
Les travaux d'inter-sessions sont à remettre avant le début de la seconde semaine

SEMAINE 2

Analyse et exploitation des travaux d'inter-sessions

Ateliers de mises en situation pédagogique :
- L'ingénierie de formation, ingénierie pédagogique
- L'animation des modules de formation
- Les évaluations en continu et finales des stagiaires
- Les jurys de fin de formation

Évaluation individuelle des acquis de la formation
Elle est réalisée en continu, pour chaque module, et prend également en compte :
- La qualité des travaux d'inter-sessions et des activités réalisées en salle
- Les résultats du passage devant jury de formateurs en fin de stage

Nous contacter : 01 74 31 35 68 - formation@oppbtp.fr

Actualiser ses compétences de formateur de Coordonnateurs SPS

PUBLIC CIBLE : formateurs de Coordonnateurs SPS, de niveaux 1 à 3, phase(s) Conception et/ou Réalisation

DURÉE : 5 jours | **EFFECTIF MAX. :** 10 | **RÉFÉRENCE :** 2402

La sécurité sur les chantiers du BTP, quelle que soit leur taille, dépend pour beaucoup des actions menées par les CSPS, en amont (phase Conception) et pendant les travaux (phase Réalisation). La compétence de ces CSPS dépend quant à elle, de celle des formateurs qui les ont formés. Cette formation a pour objet d'actualiser les compétences des formateurs de CSPS en exercice, sur les plans réglementaire et juridique, technique, et pédagogique.

OBJECTIFS

Actualiser (en tant que formateur de CSPS et en tant que CSPS) ses compétences réglementaires, métier, et pédagogiques pour pouvoir poursuivre l'exercice de cette activité.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Mises en situations professionnelles : veille réglementaire, technique, pédagogique...
Activités individuelles et collectives de mise à niveau et d'acquisition de compétences.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

- Disposer d'une attestation de compétence de formateur de CSPS, et selon les cas, d'une ou des attestation(s) d'actualisation de la formation initiale.
- Venir à la formation muni d'une synthèse de l'arrêté « Formation des CSPS » du 26-12-2012 (12 diapositives Powerpoint maximum).

LES +
Durant cette formation, les stagiaires actualisent ou acquièrent également des compétences transversales telles que techniques de prise de parole, méthodes d'argumentation, prévention et gestion des tensions.

PROGRAMME

L'évolution du contexte réglementaire

Le dispositif de formation de CSPS en vigueur :
Les nouvelles obligations des organismes de formation et des formateurs

L'évolution du référentiel de compétences du CSPS
Les modalités de vérification des conditions de candidature des postulants à la formation, et de la maîtrise des prérequis.

Les dispositifs pédagogiques à construire et mettre en œuvre
- Tronc commun
- Modules spécialisés « Conception » et « Réalisation »
- Module complémentaire « Opérations de niveau 1 »
- Formations d'actualisation
- Valorisation de la prévention et de la mission du CSPS

Actualité prévention
Focus sur les nouvelles thématiques principales de la période

Évaluation individuelle des acquis
Elle se fait en continu, par évaluation du résultat des activités réalisées en salle, ainsi que par une épreuve de fin de formation

Connaître les métiers du BTP et leurs risques : permanents des entreprises de travail temporaire

PUBLIC CIBLE : personnels permanents et chargés d'affaires des sociétés de travail temporaire

DURÉE : 2 jours | **EFFECTIF MAX. :** 12 | **RÉFÉRENCE :** 2602

Les personnels intérimaires sont particulièrement touchés par les accidents sur les chantiers du BTP. Les personnels permanents et chargés d'affaires des entreprises de travail temporaire ont deux missions lors du placement de ces personnels :

- Mettre les compétences professionnelles du salarié intérimaire en adéquation avec la demande exprimée par leur client.
- S'assurer, en cours de mission, du respect des mesures minimales de prévention, d'hygiène et de sécurité.

OBJECTIFS

- Reconnaître les principales activités des métiers du BTP et repérer leurs principaux risques.
- Observer une situation de travail sur chantier et proposer des actions au regard de sa propre mission.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.
- Visite de chantier.

PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Connaissances des règles et limites de la mission d'intérim.

LES +

Cette formation, dynamique et concrète, permet de dresser un panorama complet des métiers du BTP et de leurs risques. L'apport de méthodologies et d'outils est directement mis en application lors d'une visite de chantier. Ce qui facilite leur exploitation.

PROGRAMME

JOUR 1

Les accidents du travail et les maladies professionnelles dans le BTP

Prendre la mesure des enjeux de la prévention pour les personnels intérimaires

Les acteurs d'un chantier de BTP

- Identifier les différents intervenants du chantier et leurs besoins au regard de leur fonction
- Comprendre les liens hiérarchiques et/ou client - fournisseur ; les attentes réciproques
- Identifier le rôle et les responsabilités de chacun en matière de prévention
- Se positionner dans ce cadre

Les principaux métiers du BTP

- Identifier les principaux métiers du BTP
- Reconnaître les principales activités des métiers du BTP et les compétences clefs
- Repérer les outils, engins utilisés par les différents métiers

Les risques immédiats et différés des métiers du BTP

- Repérer les principaux risques immédiats et à effets différés des différents métiers
- Identifier le niveau « d'alerte » d'une situation
- Reconnaître les postes « à risque »

Méthode d'observation d'une situation de travail

- Lister les étapes d'une analyse de situation de travail
- Recueillir des éléments factuels en vue d'analyse
- Définir et utiliser une grille de lecture pour observer une situation de travail, répertorier et classer les risques

JOUR 2

Application : visite de chantier

- Repérer les situations dangereuses
- Recueillir des éléments pour étayer des propositions
- Évaluer le niveau de gravité de certains risques observés

Exploitation de visite de lieux de travail

- Restituer ses observations de poste de façon argumentée
- Définir des propositions d'actions

Communiquer avec l'encadrement de chantier

Présenter avec conviction ses propositions d'amélioration

Évaluation individuelle des acquis

Nous contacter : 01 74 31 35 68 - formation@oppbtp.fr

Nos solutions sur mesure

Les besoins en formation des entreprises sont tous différents, ils dépendent des objectifs et de la stratégie de l'entreprise. Pour répondre à ces besoins spécifiques, l'OPPBTP met à disposition des entreprises un Chef de Projet Formation chargé d'élaborer des parcours de formations personnalisés qui s'intègrent naturellement dans la politique de formation de l'entreprise.

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

Nous pouvons construire avec vous votre propre projet de formation adapté à vos besoins.

Contactez directement votre agence (voir coordonnées au dos du catalogue) ou par mail à **formation@oppbtp.fr**

PLUS D'INFOS ?

Consultez notre site **www.preventionbtp.fr**

Retrouvez nos solutions INTRA-entreprise personnalisées en flashant ce QR code.

LE MOT D'EMMANUEL MUSCHE

Directeur-Adjoint Grandes Entreprises-OPPBTP

Notre approche en Formation Professionnelle Continue vis-à-vis des grandes entreprises se traduit essentiellement par **notre capacité à bâtir des offres de formation sur-mesure**. Pour cela, nous appliquons une **méthode simple et éprouvée en proposant un accompagnement en amont** (ex: diagnostic « Culture Sécurité » ou recueil des besoins pour identifier l'ambition en culture prévention à développer au sein de l'entité) puis de **co-construire une pédagogie opérationnelle** en parfaite adéquation avec les pratiques du terrain. De plus, nous avons une singularité au sein de la profession, **nous bénéficions d'une vue d'ensemble sur les pratiques novatrices au sein du secteur BTP** (Leadership en sécurité, Visite comportementale sécurité, Culture juste, Piloter en prévention un lot sous-traité...).

Notre ADN est bien d'être **un partenaire reconnu pour apporter « une brique formation »** dans la montée en compétence des équipes avec comme ambition de faire progresser la culture de sécurité intégrée au sein du groupe et/ou de l'entité d'une grande entreprise.

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

Hervé Cambier,
Directeur Formation et Développement des Talents – Colas France

Chez Colas, la sécurité et le bien-être de nos employés sont des priorités absolues et nous sommes convaincus que **la formation continue est un pilier essentiel** pour atteindre ces objectifs.

Depuis de nombreuses années, Colas entretient **une relation de confiance et de collaboration fructueuse avec l'OPPBTP**. Grâce à cette collaboration, nous avons pu mettre en place des formations spécifiques et adaptées à nos besoins, en étroite collaboration avec les experts de l'OPPBTP.

L'un des aspects les plus satisfaisants de ces formations coconstruites est **la pertinence des contenus reçus**. Les formateurs de l'OPPBTP ont su **captiver nos collaborateurs** en abordant des sujets concrets issus de situations identifiées sur des chantiers Colas. Ces **formations sont ainsi très appréciées par nos collaborateurs et reconnues par leurs managers**. L'approche pédagogique interactive et concrète des formateurs, ainsi que leur capacité à contextualiser les apprentissages forment la garantie d'un apprentissage abouti.

Par exemple, notre formation coconstruite «L'encadrement, acteur de la prévention» nous a permis de renforcer la cohésion et la culture de sécurité chez nos managers de terrain. Cela a permis à chacun de prendre conscience de l'importance de son rôle dans la prévention des risques et d'encourager une responsabilisation collective.

Enfin, il convient de souligner **l'engagement et le professionnalisme des équipes de l'OPPBTP toujours force de proposition** pour répondre à nos besoins.

NOS SOLUTIONS SUR-MESURE

LE PILOTAGE D'UN PROJET DE FORMATION SUR MESURE

Un conseiller formation vous accompagne sur toute la durée de votre projet, avant, pendant et après.
Il analyse vos besoins et construit avec vous un programme adapté à votre contexte, qui s'intègre dans votre stratégie d'entreprise et vos impératifs opérationnels. Il suit le déploiement des formations, la satisfaction des stagiaires, réalise le bilan avec vous et vous accompagne dans la durée.

LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Une formation qui s'inscrit dans la **politique de prévention de l'entreprise**.
- Une **personnalisation visuelle**, les stagiaires reconnaissent leurs chantiers.

L'ÉQUIPE

LA MÉTHODOLOGIE

Le Chef de Projet construit avec vous un programme pédagogique sur mesure, en suivant les étapes suivantes :

- **Analyse de vos besoins.**
- **Définition d'un cahier des charges :** objectifs, cibles, durée, référentiel, méthodes et outils d'animation.
- **Validation d'un budget et d'un planning** de réalisation.
- **Conception pédagogique :** contenu, guide d'animation, dossiers stagiaires, personnalisation des supports (insertion de logos, de photos, de vidéos de l'entreprise).
- **Animation test.**
- **Validation finale.**
- **Animation de la formation** sur tout le territoire national ou formation d'animateurs de l'entreprise.
- Bilans périodiques avec l'entreprise, synthèse des évaluations.
- Mise à jour, amélioration continue.

EXEMPLES DE RÉALISATION

Les métiers de la prévention

VINCI CONSTRUCTION FRANCE

DURÉE : 3 x 5 jours

PUBLIC CIBLE :
- Nouveau correspondant prévention
- Animateur sécurité

OBJECTIFS :
- Identifier et comprendre les risques liés aux activités spécifiques du BTP ainsi que les mesures prévention associées en fonction de la réglementation en vigueur.
- Communiquer efficacement avec les acteurs de la prévention internes et externes.
- Utiliser et analyser les outils statistiques et indicateurs sécurité pour aider à définir la politique prévention de l'entreprise.

L'encadrement, acteur de la prévention

COLAS

DURÉE :
2 h + 3 jours

PUBLIC CIBLE :
Personnel d'encadrement et de maîtrise des chantiers de TP.

OBJECTIFS :
- Appréhender les rôles, les responsabilités et les enjeux correspondant en matière de santé et de sécurité.
- Intégrer systématiquement les mesures de prévention dans la préparation et l'exécution des travaux.
- Susciter au quotidien dans les équipes un état d'esprit et un comportement dynamique de prévention.

Conception de modules d'accueil et de sensibilisation aux risques pour les personnels intervenant sur des chantiers - Maîtrise d'ouvrage

PRESTATION :
ingénierie pédagogique + formation 2 jours

PUBLIC CIBLE :
Formateurs occasionnels, Animateurs sécurité, MOA.

OBJECTIFS :
- Co-conception d'un dispositif de sensibilisation aux risques pour les encadrants et les opérateurs de chantier.
- Élaboration des différents outils d'animation (quiz, supports intervention, grille d'observation).
- Appropriation des futurs formateurs et transfert des supports d'animation.
- Accompagnement des intervenants dans le déploiement et lors de leur première intervention.

Pour toute demande, merci de contacter le service formation :
formation@oppbtp.fr
01 74 31 35 68

NOS PARCOURS PERSONNALISABLES

Développer la culture prévention dans une entreprise, c'est s'engager dans une démarche globale sur le court ou moyen terme, en mobilisant et responsabilisant tous les acteurs de l'entreprise sur la prévention des risques et le respect des règles de sécurité. Pour cela, nous vous proposons plusieurs types de parcours personnalisables qui mixent différents approches : e-learning, présentiel et distanciel, accompagnement sur le terrain, observation et analyse de pratiques, apports documentaires post-formation...

Le parcours « Prev'Action », véritable soutien au plan de développement à la culture sécurité au sein de votre entreprise.

Le parcours « Management de la prévention » permet de mobiliser votre encadrement dans une dynamique de changement.

Le parcours « Form'Action » pour s'assurer de la mise en application des compétences sur le terrain sur un projet précis.

Le parcours « Coordination SPS » pour compléter le dispositif de formation initiale et/ou d'actualisation et renforcer votre maîtrise des techniques métier.

LE PARCOURS PREV'ACTION

4 programmes qui déclinent un message homogène à tous les niveaux de l'entreprise, avec des objectifs et des méthodes pédagogiques adaptés aux besoins et aux enjeux de chaque public.

PUBLIC	D DIRIGEANTS	E CONDUCTEURS TRAVAUX, CHEFS DE CHANTIER	C CHEFS D'ÉQUIPE	O OPÉRATEURS
OBJECTIFS IDENTIFIÉS	• Élaborer la stratégie et le plan d'action prévention de l'entreprise • Définir les responsabilités et objectifs prévention des équipes • Avoir les arguments de communication pour donner du sens au plan d'action prévention	• Donner du sens et convaincre des enjeux de la prévention • Organiser la prévention sur les chantiers • Faire adhérer les équipes aux mesures de prévention mises en œuvre	• Organiser les postes de travail en y intégrant les mesures de sécurité • Faire appliquer les règles en leur donnant du sens • Animer la prévention sur les chantiers	• Comprendre et appliquer les consignes et les procédures de travail en sécurité • Savoir réagir face aux risques et alerter
FORMATIONS PROPOSÉES	**PREV'ACTION DIRIGEANTS**	**PREV'ACTION ENCADREMENT**	**PREV'ACTION CHEFS D'ÉQUIPE**	**PREV'ACTION OPÉRATEURS**
	5410	**5401**	**5406**	**RPO 01 à RPO 32**
	Définir et mettre en œuvre une stratégie prévention	Organiser la prévention en entreprise	Gérer et mobiliser son équipe en prévention	Agir en prévention
	1 jour	3 jours	2 jours	0,5 jour
	Modules d'approfondissement			
	Développer son leadership en sécurité **5412 - 2 jours**	Communiquer efficacement en prévention **5421 - 1 jour** Impliquer vos équipes en prévention **5423 – 1 jour** Les outils du manager en prévention **5425 – 1 jour**		

Programmes détaillés à retrouver pages 8 à 14 et 25

LES +
- Des objectifs et des valeurs partagés pour favoriser la performance globale de votre entreprise.
- Des formations pour faire progresser les compétences individuelles et collectives dans votre entreprise.
- Des thèmes concernant tous les métiers du BTP et leurs risques spécifiques.

LES PARCOURS

PARCOURS MANAGEMENT DE LA PRÉVENTION

Pour **engager l'encadrement** dans une dynamique collective de management et d'organisation de la prévention.

Le parcours est proposé en format blended, alternant les séquences de classes virtuelles, de modules e-learning et de regroupement en présentiel. Il vous offre ainsi une plus grande souplesse dans le déroulé et vous permet d'optimiser le temps de formation.

Le programme est construit selon vos besoins à partir de modules existants personnalisables.

Ex. de thèmes des séquences de classes virtuelles : l'organisation prévention de l'entreprise, les attendus de l'encadrement, étude de cas d'analyse de situation de travail...

Ex. de thèmes de modules e learning : le rôle des acteurs externes, les responsabilités, la co activité et la coordination SPS, les principes de la réglementation SST et les risques principaux du BTP...

Ex. de thèmes de la journée en présentielle : mise en situation et jeux de rôle sur les techniques de management et de communication.

Atelier de co développement : apprentissage entre pairs basé sur l'intelligence collective sur des thèmes définis par le groupe.

PARCOURS PAR THÈME – FORM'ACTION

Pour un public ciblé, sur un thème donné, il permet d'approfondir un sujet en formation et de conforter sa mise en œuvre par un accompagnement sur le terrain.

Exemples de thèmes :
Animer un quart d'heure sécurité, Réaliser un accueil efficace, Mener une visite de chantier constructive...

1. Observation en entreprise
Observation des pratiques sur les chantiers et restitution dans l'entreprise.

2. Formation
Formation personnalisée à partir des observations faites sur chantier. E-learning préalable selon la formation.

3. Mise en pratique terrain
Accompagnement des stagiaires sur la mise en pratique des acquis dans l'entreprise, avec apport de documents et outils pratiques pour aider à la mise en œuvre.

PARCOURS POUR LES COORDONNATEURS SÉCURITÉ

La mission de coordination SPS s'exerçant dans des univers très variés, nous vous proposons un parcours de formation ayant pour objectifs de mieux connaitre l'ensemble des « techniques métiers » des différents corps d'état et leurs impacts sur la co activité.

Ces modules vous permettront d'apporter des réponses performantes et efficientes à la prévention dans le cadre de vos missions SPS.

Les techniques de gros-œuvre

DURÉE : 2 jours

PUBLIC CIBLE : CSPS

THÈMES ABORDÉS : Géotechnique, confortement des sols (terrassement et parois), fondations, ouvrages horizontaux (murs banchés, MCI) et verticaux (dalles, prédalles, traditionnelle), outils connexes, levage...

Les techniques de réhabilitation

DURÉE : 1 jour

PUBLIC CIBLE : CSPS

THÈMES ABORDÉS : Réhabilitation, rénovation de l'enveloppement, embellissement, diagnostics, consignations, installations, logistique, curage, confortement et renfort, reprise en sous œuvre, démolition...

Les techniques de second-œuvre

DURÉE : 2 jours

PUBLIC CIBLE : CSPS

THÈMES ABORDÉS : Charpente, étanchéité, couverture, enveloppe, cloisonnement, menuiserie extérieure, électricité, ascenseur, CVC...

Le PIC dynamique

DURÉE : 1 jour

PUBLIC CIBLE : CSPS

THÈMES ABORDÉS : Contraintes du site, interfaces avec avoisinants, circulation hommes et véhicules,
PIC en phase de terrassement,
en phase infra,
en phase superstructure...

Les techniques de TP et VRD

DURÉE : 2 jours

PUBLIC CIBLE : CSPS

THÈMES ABORDÉS : Pose de réseaux, remblaiement, signalisation temporaire, terrassement, approvisionnement et stockage...

Nos solutions digitales

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

Nous pouvons construire avec vous votre propre projet de formation adapté à vos besoins.

Contactez directement votre agence (voir coordonnées au dos du catalogue) ou par mail à **formation@oppbtp.fr**

PLUS D'INFOS ?

Consultez notre site **www.preventionbtp.fr**

Retrouvez nos solutions digitales personnalisées en flashant ce QR code.

LA GAMME D-CLIC PRÉVENTION

D-clic prévention est une collection de modules e-learning BTP permettant d'acquérir rapidement les savoirs essentiels en prévention.

Ces modules e-learning courts, 15 minutes, gratuits sont à suivre en ligne ou téléchargeables pour être utilisés en mode déconnecté, afin de s'informer et tester ses connaissances en individuel ou en collectif lors de réunions sécurité.

- Une navigation simple, intuitive et sonorisée.
- Des vidéos de mise en situation et des exercices diversifiés de validation pour chaque module.
- Des ressources documentaires permettant d'approfondir le sujet.

THÈMES : MANAGEMENT ET COMMUNICATION EN SANTÉ SÉCURITÉ

- Organiser les visites prévention sur vos chantiers
- Animer un quart d'heure sécurité
- Transmettre efficacement un message sécurité
- Accueillir sur un chantier
- Organiser les actions de prévention dans l'entreprise
- Agir face au risque en mettant en place une démarche de prévention
- Rédiger un PPSPS

THÈMES : PRÉPARATION ET ORGANISATION DE CHANTIER

- Prévenir les troubles musculo-squelettiques
- Prévenir le risque d'ensevelissement en tranchée
- Installations indispensables et hygiène au quotidien
- Prendre en compte la présence de matériaux et produits contenant de l'amiante dans un chantier BTP
- Les risques des produits chimiques et leur gestion sur les chantiers de BTP
- Travailler à proximité des réseaux
- Mettre en place une signalisation temporaire de chantier
- Prévenir le risque de chute de plain-pied
- Prendre en compte le risque bruit
- Organiser en sécurité les opérations de levage
- La prévention des risques de heurts par engins de chantier

THÈMES : MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE SÉCURITÉ SUR CHANTIER

- Choisir et utiliser les nacelles élévatrices/PEMP en sécurité
- Utiliser un échafaudage fixe en sécurité
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité
- Utiliser un harnais et des systèmes d'arrêt de chute
- Sécuriser un chantier en toiture terrasse
- Utiliser une découpeuse thermique en sécurité
- Charger des véhicules et arrimer des charges

THÈMES : SÉCURISER LES CHANTIERS « GAZ »

- Participer en toute sécurité à la mise en fouille d'une canalisation gaz
- Répartir les tubes le long du tracé du chantier
- Préparer les tubes pour le soudage
- Tailler en biseau l'extrémité des tubes pour permettre leur soudage
- Assembler et souder les tubes
- Nettoyer les tubes soudés.

L'ensemble des modules est accessible sur : preventionbtp.fr/formation

Nous contacter : 01 74 31 35 68 - formation@oppbtp.fr

LA GAMME MINUTE PRÉVENTION

Minute prévention est une collection de micro-learning BTP destinée à sensibiliser aux risques et à l'intérêt de s'en protéger.

- Des modules de **2 minutes, à suivre en ligne ou téléchargeables gratuitement**, pour informer les équipes sur les risques du quotidien.

- Exemples de sujets :
  - Je guide les manœuvres de camion,
  - Je choisis et j'utilise une élingue,
  - J'organise mon poste de travail,
  - Je prends en compte les angles morts dans ma conduite,
  - J'encadre un apprenti,
  - Je stocke des produits chimiques,
  - J'utilise la protection respiratoire adaptée à mon activité,
  - Je m'informe sur les gestes de commandement du levage...

Plus de 30 thèmes disponibles sur : preventionbtp.fr/formation/e-learning

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE FORMATION

Ces Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les formations sauf à celles ayant pour référence « 2402 : Actualiser ses compétences de formateur de coordonnateurs SPS » et « 2403 : Devenir formateur de coordonnateurs SPS ».

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION
Toute commande de formation ou de sensibilisation implique l'acceptation entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de ventes.

ARTICLE 2 – INSCRIPTIONS
Les demandes d'inscription peuvent se faire par internet sur le site www.preventionbtp.fr , courriel ou courrier postal, auprès des agences OPPBTP.

Un devis et la fiche programme de la prestation demandée, sont alors envoyés par l'OPPBTP par courriel (ou toute autre modalité sur simple demande).
L'inscription n'est validée, sous réserve des places disponibles, que lorsque l'OPPBTP reçoit par courrier ou courriel le devis signé, avec le cachet et la signature du responsable de l'inscription, et ce dans un délai supérieur à 15 jours ouvrés avant la date de la session.
Les éventuels prérequis indiqués sur les fiches pédagogiques devront être respectés.
Le retour du devis signé, valant bon de commande, implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions générales de ventes, lesquelles pourront être modifiées par l'OPPBTP à tout moment, sans préavis et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du client. Elles sont accessibles à tout moment sur le site de l'OPPBTP **www.preventionbtp.fr**.

ARTICLE 3 – TARIFS
Les tarifs prévoient :
- un prix par participant pour les stages ou sessions de sensibilisation inter-entreprises,
- un prix global pour les stages ou sessions de sensibilisation intra-entreprise,
- les frais de déplacement et hébergement du formateur pour les formations intra-entreprise,
- les frais de gestion en cas de multi-facturation pour les formations intra-entreprise.

Les entreprises cotisant à une caisse de congés payés du bâtiment ou des travaux publics bénéficient du tarif « adhérent ».
Les tarifs publiés incluent la documentation propre au stage, ainsi que les éventuels manuels ou documents édités par l'OPPBTP traitant du ou des sujets développés pendant les stages, lorsqu'ils ont été prévus dans les programmes pédagogiques. Les sessions de sensibilisation ne donnent pas lieu à remise de documentation.
Tout stage ou cycle commencé est dû en intégralité.

ARTICLE 4 – PAIEMENT
Le règlement du prix du stage ou de la session de sensibilisation est à effectuer par virement ou par chèque à l'ordre de l'OPPBTP, aux tarifs précisés dans le devis de formation ou le devis de session de sensibilisation. Le règlement du prix du stage ou de la session de sensibilisation s'effectue dans un délai de 30 jours, suivant la date portée sur la facture.
Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance figurant sur la facture donnera lieu à des pénalités de retard, calculées sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce.
Le client sera également redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.
L'OPPBTP se réserve la possibilité de demander au client le versement de tout ou partie du stage avant le début du stage. Faute du versement d'un acompte ou de la totalité du prix du stage l'inscription ne sera pas validée et le client ne pourra pas assister au stage. Le versement de l'acompte ou du prix du stage devra avoir été effectué dans un délai supérieur à quinze jours ouvrés avant la date du stage.

Paiement par un Opérateur de Compétences (OPCO)
Pour les actions de formation professionnelle continue, si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :
- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur le bon de commande (devis retourné signé avec bon pour accord) et sur l'exemplaire de la convention de formation que le client retourne signé à l'OPPBTP ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

L'accord de financement de l'OPCO sera communiqué à l'OPPBTP avant le début de la formation, à défaut, l'OPPBTP se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au client.
En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée au client.
En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

ARTICLE 5 – EMPÊCHEMENT D'UN PARTICIPANT OU ANNULATION DE STAGE
En cas d'annulation d'une session par le client à moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation, l'OPPBTP se réserve le droit de facturer, au titre d'un dédit :
- la totalité du prix de la session si l'annulation intervient entre 0 et 5 jours ouvrés,
- 50% si l'annulation intervient entre 6 et 15 jours ouvrés.

Le coût de ce dédit ne constitue pas une dépense imputable au titre de l'obligation de financement de la formation professionnelle.

Toute annulation doit être communiquée par écrit.
L'OPPBTP offre à ses clients la possibilité de remplacer le stagiaire ou le participant empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins de formation ou de sensibilisation. Si cette possibilité n'est pas envisageable, il convient de contacter son agence OPPBTP le plus rapidement possible afin de convenir d'une autre solution.

Insuffisance du nombre de participants à une session inter-entreprises : dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour le bon fonctionnement de la session, l'OPPBTP se réserve la possibilité de l'ajourner au plus tard 15 jours ouvrés avant la date prévue et ce, sans indemnité.

ARTICLE 6 - DOCUMENTS LÉGAUX

Sessions de formation : une facture valant convention de formation selon les articles L6353-1 et L6353-2 du code du travail sera adressée au client à l'issue de la formation ou de la première partie de la formation. Une convention de formation pourra être établie en amont de la formation sur simple demande.
Les attestations de présence et les feuilles d'émargement sont également adressées au client à la suite de la formation. L'OPPBTP remet à chaque stagiaire, à l'issue de la formation, une attestation de formation.
Sessions de sensibilisation : une facture sera adressée au client à l'issue de la prestation, accompagnée de la feuille d'émargement.

ARTICLE 7 - DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS

L'OPPBTP a initié depuis plusieurs années une démarche RSE exigeante et apporte une vigilance particulière à l'emploi des ressources ; ainsi dans ce cadre, tous les documents administratifs relatifs à la session de formation ou la session de sensibilisation seront transmis par voie dématérialisée.

ARTICLE 8 - E-LEARNING

Pour les prestations intégrant le suivi d'un e-learning l'OPPBTP accorde au client une licence d'utilisation non exclusive, incessible et non transférable de ses contenus de formation à distance.
Le(s) module(s) e-learning seront mis à la disposition du client, dans un portail dédié, après validation du devis.
L'accès aux Modules est géré par la plateforme e-learning de l'OPPBTP.
Un identifiant et un mot de passe sont communiqués aux stagiaires, directement par la plateforme, sur la base des informations fournies par le client (nom, prénom, e-mail). L'identifiant et le mot de passe sont confidentiels, personnels, incessibles et intransmissibles. Les stagiaires disposeront d'un délai pour consommer les licences d'utilisation de(s) module(s), allant de la date de réception de l'identifiant jusqu'à la date de la formation. Passé ce délai, la(les) licence(s) d'utilisation consentie cessera(ont) immédiatement.
L'OPPBTP ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe des stagiaires. Le client s'engage à informer l'OPPBTP de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe dès qu'il en a connaissance.

ARTICLE 9 - SOUS-TRAITANCE

L'OPPBTP s'autorise à faire intervenir tout sous-traitant de son choix, pour des raisons de compétences techniques, de disponibilité ou de lieu d'intervention.
L'OPPBTP se porte garant de la qualité, du professionnalisme et des compétences des sous-traitants qui sont retenus pour diligenter les formations.

ARTICLE 10 – RÉGIME DE LA RESPONSABILITÉ POUR LES FORMATIONS AVEC PARTIE PRATIQUE SUR CHANTIER

Pour celles des formations comportant une partie pratique qui se déroule sur un chantier mis à disposition par une entreprise, et afin que la formation puisse s'effectuer dans les meilleures conditions, l'entreprise devra vérifier le bon état et le bon fonctionnement des matériels et outils qu'elle fournit. Elle devra également s'assurer que ses collaborateurs, amenés à effectuer des démonstrations, disposent des habilitations en cours de validité pour utiliser le matériel et/ou les engins. Si ces conditions n'étaient pas remplies, le formateur pourra prendre l'initiative d'annuler cette partie pratique, ce qui nuirait à la qualité de la formation. Nonobstant ce qui précède, l'OPPBTP reste responsable de tout accident qui surviendrait de son fait, ou du fait d'un stagiaire, dans le cadre de ladite formation.

ARTICLE 11 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de la réalisation des formations, l'OPPBTP est amené à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent éventuellement être partagées avec des sociétés tierces (prestataires, sous-traitants...) pour le strict besoin des formations.
En outre, les personnes concernées disposent, sur les données personnelles les concernant, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de l'OPPBTP en écrivant à l'adresse suivante : formation@oppbtp.fr .
Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, l'OPPBTP s'engage, dans le cadre de l'exécution de ses formations, à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées.

ARTICLE 12 - LOI APPLICABLE - JURIDICTION

Les présentes conditions générales de ventes sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et l'OPPBTP à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de commerce de Nanterre, quel que soit le siège du client.

Date de mise à jour des présentes CGV :
1er septembre 2022

OPPBTP
au plus proche de vous

COMITÉ NATIONAL

Boulogne Billancourt
01 74 31 35 68
formation@oppbtp.fr

NORMANDIE

Caen
02 31 44 23 61
normandie@oppbtp.fr
Départements :
14, 50, 61, 27, 76

HAUTS-DE-FRANCE

Lille
03 20 52 13 14
hautsdefrance@oppbtp.fr
Départements :
59, 62

Amiens
03 22 95 10 18
Départements :
02, 60, 80

ILE-DE-FRANCE

Boulogne-Billancourt
01 70 95 56 99
iledefrance@oppbtp.fr
Départements :
75, 92, 93, 94, 77, 78, 91, 95

PAYS-DE-LA-LOIRE

Nantes
02 40 49 68 02
paysdelaloire@oppbtp.fr
Départements :
44, 49, 53, 72, 85

GRAND-EST

Nancy
03 83 20 20 03
grandest@oppbtp.fr
Départements :
54, 55, 57, 88, 08, 10, 51, 52

Strasbourg
03 88 31 36 00
Départements :
67, 68

BRETAGNE

Rennes
02 99 38 29 88
bretagne@oppbtp.fr
Départements :
22, 29, 35, 56

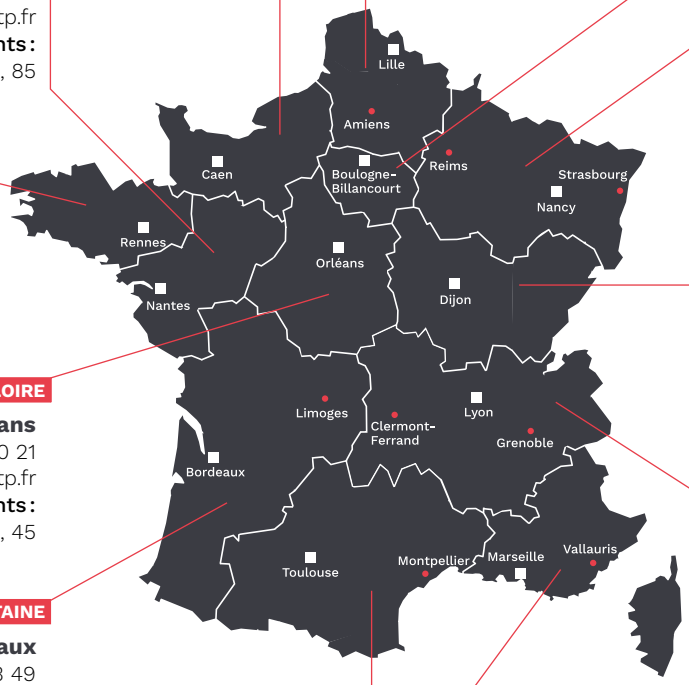

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Dijon
03 80 78 95 20
bourgognefranchecomte@oppbtp.fr
Départements :
21, 58, 71, 89, 25, 39, 70, 90

CENTRE VAL-DE-LOIRE

Orléans
02 38 83 60 21
centrevaldeloire@oppbtp.fr
Départements :
18, 28, 36, 37, 41, 45

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Lyon
04 78 37 36 02
rhonealpes@oppbtp.fr
Départements :
01, 42, 69

Grenoble
04 76 46 92 68
Départements :
07, 26, 38, 73, 74

Clermont-Ferrand
04 73 35 14 23
Départements :
03, 15, 43, 63

NOUVELLE AQUITAINE

Bordeaux
05 56 34 03 49
aquitaine@oppbtp.fr
Départements :
24, 33, 40, 47, 64

Limoges
05 55 37 51 29
centreouest@oppbtp.fr
Départements :
19, 23, 86, 87, 16, 17, 79

OCCITANIE

Montpellier
04 67 63 47 50
occitanie@oppbtp.fr
Départements :
11, 30, 34, 48, 66

Toulouse
05 61 44 52 62
occitanie@oppbtp.fr
Départements :
09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82

PACA-CORSE

Marseille
04 91 71 48 48
pacacorse@oppbtp.fr
Départements :
04, 05, 13, 84, 2A, 2B

Vallauris
04 93 00 04 99
Départements :
06, 83

OPPBTP, Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics • 25 avenue du général Leclerc - 92660 Boulogne-Billancourt • SIRET : 775 725 914 00433
Création © Audrey Tumelin • Impression : Siff 18 • Crédits photo : Tous droits réservés

OPPBTP
Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
25, avenue du Général Leclerc - 92660 Boulogne Billancourt cedex
Pour en savoir plus sur l'OPPBTP, rendez-vous sur oppbtp.com